



**GREEN EUROPEAN
FOUNDATION**

Quels critères pour les fonds structurels ? Le PIB et au-delà

C. Vandermotten, D. Peeters, M. Lennert

La Fondation verte européenne (GEF) est une fondation européenne dont la mission est de contribuer à oxygéner le débat public et à promouvoir la participation des citoyens dans le discours européen. GEF s'efforce d'animer les discussions politiques européennes tant au sein de la famille politique des Verts que dans l'espace public général. Laboratoire de nouvelles idées, ainsi que plate-forme de coopération et d'échange d'expériences au niveau européen, la fondation offre également des formations politiques.

Publié par la Fondation verte européenne
pour les Verts/ALE au Parlement européen

Titre original « Le PIB et ses insuffisances
comme mesure du développement régional »

Imprimé en Belgique, novembre 2011

© Green European Foundation asbl,
Groupe des Verts/ALE au Parlement européen
et l'Université libre de Bruxelles
Tous droits réservés

Édition et coordination du texte : Andrew Murphy (GEF)
et Simone Reinhart (les Verts/ALE au Parlement européen)

Production : Micheline Gutman

Cover picture : © shutterstock

Imprimé sur papier 100% recyclé

Les opinions exprimées dans cette publication sont exclusivement celles de leurs auteurs.
Elles ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation verte européenne



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier du Parlement européen.
Le Parlement européen ne peut être tenu responsable du contenu de ce projet.

Cette publication peut être commandée à :

The Green European Foundation – Bureau de Bruxelles : 15 Rue d'Arlon – B-1050 Bruxelles – Belgique
Tél. : +32 2 234 65 70 | Fax : +32 2 234 65 79 – E-mail : info@gef.eu | Web: www.gef.eu

Green European Foundation asbl: 1 Rue du Fort Elisabeth – L-1463 Luxembourg

Série Green New Deal volume 7

Quels critères pour les fonds structurels ? Le PIB et au-delà

Rapport pour le groupe Les Verts /
Alliance libre européenne au Parlement européen

Auteurs : C. Vandermotten, D. Peeters, M. Lennert

Février 2011

Université libre de Bruxelles
Faculté des sciences – IGEAT
(Institut de gestion de l'environnement
et d'aménagement du territoire)



Ce rapport
a été commandé par :



Publié pour le groupe
des Verts/ALE par :



**GREEN EUROPEAN
FOUNDATION**

Avant-propos

Le PIB, ou produit intérieur brut, est un indicateur qui a été créé dans les années 1930 pour comparer la puissance relative des différentes économies nationales. Dans l'UE, le PIB est le seul indicateur de productivité économique utilisé dans les pays ou régions, mais il ne tient pas compte des facteurs non économiques. À ce jour, le PIB par habitant est le seul indice utilisé pour déterminer le déficit économique des zones de l'UE et, donc, pour définir dans quelle catégorie entre une région dans le cadre des fonds structurels. Cependant, le PIB par habitant reflète uniquement le niveau de productivité et non pas le niveau de vie général. Son utilité est donc limitée pour les comparaisons géographiques ou temporelles. Malgré tout, le PIB continue à être largement favorisé comme seul indicateur au sein de l'UE. C'est pourquoi le président français Nicolas Sarkozy a créé la surprise en demandant à une commission composée de cinq prix Nobel et placée sous la houlette de Joseph Stiglitz (prix Nobel d'économie) de préparer des statistiques pour trouver de nouveaux moyens de mesurer la richesse. Outre la croissance économique, la commission a également pris en compte d'autres critères importants pour la qualité de vie. Cependant, le PIB continuera à jouer un rôle. La commission Stiglitz a proposé d'inclure au calcul le revenu moyen par ménage, le travail domestique non rémunéré, les loisirs, la santé et l'état de l'environnement.

Les Verts sont en faveur d'un élargissement des statistiques du PIB pour y inclure des critères sociaux et environnementaux. Ce changement de direction est nécessaire pour mesurer la réussite économique et le niveau de vie d'une région et pour assurer un progrès soutenable et équi-

table. Dans sa publication *Le PIB et au-delà : mesurer le progrès dans un monde en mutation*, la Commission européenne a clairement confirmé les conclusions de la commission Stiglitz selon lesquelles le PIB est un indicateur inapproprié du développement socio-économique car il néglige la soutenabilité et l'intégration sociale. Elle conclut au besoin d'indicateurs plus complets que le simple PIB et ne voit pas d'obstacle technique insurmontable pour y parvenir.

Mais une fois venu le moment de mettre ces connaissances en pratique dans les fonds structurels, le seul indicateur utilisé pour déterminer la faiblesse économique régionale a de nouveau été le PIB. Le groupe Les Verts/ALE au Parlement européen a donc commandé une étude pour déterminer comment l'ajout de critères sociaux au PIB officiel influencerait l'image d'une région. Il résulte clairement de cette étude que lorsque d'autres indicateurs sont exploités en plus du PIB, ils donnent une image différente du développement régional par rapport au PIB utilisé seul. Par exemple, les zones urbaines de l'Est et du Sud de l'Europe, pour lesquelles les chiffres du PIB dénotent une certaine réussite, souffrent en fait d'inégalités sociales croissantes et d'une pauvreté extrême. Le développement économique entrepris avec les recettes fiscales européennes a échoué à réduire les inégalités sociales régionales. Il semble donc que les conséquences sociales de cet investissement n'aient pas été prises en compte. Nous devons corriger cela. Nous souhaitons que les résultats de cette étude soient utilisés pour la réforme des fonds structurels pour l'après-2013 afin d'investir à l'avenir moins dans le béton (autoroutes et zones industrielles) et plus dans les personnes.

Elisabeth Schroedter, Députée européenne, Membre du Groupe des Verts/ALE, Parlement Européen
Coordonnatrice de la Commission du Développement régional

Jean-Paul Basset, Député européen, Membre du Groupe Les Verts/ALE au Parlement européen
Membre de la Commission du Développement régional

Introduction

Chacun sait qu'aucun indicateur n'est neutre.

Au niveau des États, les concepts de produit national (l'ensemble des ressources disponibles pour les résidents) et de produit intérieur (l'ensemble des ressources produites sur le territoire national) (bruts ou nets, c'est-à-dire sans ou avec les amortissements) n'échappent évidemment pas à cette constatation. Ils ont été créés en 1934 par Simon Kuznets et largement développés après la Seconde Guerre mondiale. Dans le contexte du New deal d'abord, de l'essor du fordisme dans l'ensemble des pays développés et de politiques développementalistes promues en articulation avec la décolonisation ensuite, ces indicateurs ont constitué l'aboutissement le plus synthétique de la mise en place de comptabilités nationales, mesurant les résultats économiques dans les seules logiques monétaires du marché. Ils ne prennent pas en considération les déséconomies environnementales, leurs impacts globaux sur le long terme, ni les conséquences sociales négatives de certaines formes de développement. Au contraire même, si ces conséquences impliquent des productions destinées à y remédier, cela se traduit de manière comptable par une élévation du produit. Globalement, ces outils ne disent rien des utilités sociales de la production, sauf à réduire l'utilité sociale à sa valeur sur le marché, celle des armements par exemple. Il peut y avoir croissance économique sans progrès social, voire accompagnée d'une diminution de la satisfaction des populations. Kuznets lui-même signalait d'ailleurs d'emblée que le produit national ne peut être assimilé à une mesure du bien-être. Ajoutons qu'un niveau de PNB ne dit rien quant à la répartition plus ou moins équitable du revenu en lequel il se transforme, mais ici des outils statistiques existent pour en rendre compte.

Certes, beaucoup d'économistes sont conscients des limites de ces concepts, sans pour autant être des chantres de la décroissance. Des indicateurs supposés plus holistiques ont été proposés, comme l'indicateur de développement humain (IDH), mais ses faiblesses méthodologiques sont aisées à mettre en évidence. L'économiste néerlandais Jan Tinbergen a proposé le concept de bonheur national brut et le Bhoutan prétend l'avoir mis en œuvre, synthétisant croissance et développement économiques, conservation et promotion de la culture, sauvegarde de l'environnement et utilisation durable des ressources et gouvernance responsable. Mais comment quantifier ces objectifs, les soumettre à une mesure commune, arbitrer leurs poids relatifs ? Conceptions idéologiques imposées par le système dominant et difficultés méthodologiques s'interpénètrent pour expliquer l'absence d'avancées concrètes largement acceptées.

Le développement des politiques régionales, dans les cadres nationaux et dans le contexte du fordisme et de ses politiques d'aménagement du territoire d'abord, dans le cadre européen des politiques de cohésion ensuite, a mis en avant un concept dérivé de celui de PIB, à savoir celui de PRB, le produit régional brut, calculé soit sur la base de désagréations des données nationales du PIB, soit sur la construction de véritables comptabilités régionales. Le PRB est devenu l'indicateur de base déterminant l'éligibilité des régions aux aides européennes et il est aussi utilisé comme indicateur du développement régional par les États et l'OCDE.

On travaille donc avec une même famille d'indicateurs (le PNB, le PIB, le PRB) utilisés pour des finalités très différentes, conjoncturelles (des taux de croissance à court ou moyen terme) et structurelles, nationales et régionales, sans que l'adéquation à ces finalités et échelles spatiales différentes soit généralement interrogée en profondeur.

À l'échelle régionale en particulier, celle qui nous intéresse ici, l'assimilation faite implicitement, malgré les mises en garde initiales de Kuznets, entre développement et niveau de vie régionaux est plus problématique encore qu'à l'échelle nationale. En effet, l'ampleur des transferts, sociaux et autres, à l'intérieur des territoires nationaux est d'un ordre de grandeur bien supérieur à celle qui prévaut entre les États. Comment dès lors régler la question de l'affectation de la valeur entre un siège social situé dans une partie d'un territoire national, et occupant une main-d'œuvre à hauts salaires, et une unité d'exploitation de la même firme, utilisant une main-d'œuvre à bas salaires, implantée ailleurs dans le même État. La valeur va évidemment être déplacée vers le lieu du siège, mais celui-ci n'existe qu'à travers sa symbiose avec l'unité d'exploitation. Le calcul du PRB pose d'ailleurs la question de la nature des solidarités nationales et des logiques de l'aménagement du territoire : faut-il produire partout avec la même intensité sur un territoire national ? Ne peut-on imaginer qu'un choix puisse être de conserver en état de friche relative une portion de celui-ci et de plutôt concentrer la production sur une autre ? Est-ce un mal si certaines portions du territoire produisent peu, mais abritent une population, par exemple des retraités, non producteurs mais bénéficiant de ressources de transfert ? Comment interpréter une croissance locale du PRB liée à l'implantation d'une centrale nucléaire, qui enverra son électricité sur le réseau national ?

À ces réflexions s'ajoutent encore deux considérations méthodologiques qui doivent inciter à manier avec prudence le PRB en tant qu'outil de mesure du développement régional.

D'une part, les PIB régionaux sont en général mesurés sur la base des prix nationaux moyens : or, les prix intérieurs peuvent être dans certains pays très sensiblement différents selon les régions. La correction des taux de change par la parité de pouvoir d'achat n'est en général pas pratiquée au niveau intra-étatique.

D'autre part, les PIB sont par définition calculés au lieu de production de la valeur. Or, plus l'échelle des unités statistiques dans lesquelles ce calcul est effectué est fine, plus il y a de chances pour que les bénéficiaires de ce produit, en particulier la part de celui-ci transformée en salaires, ne résident pas dans la même unité territoriale. À l'échelle européenne, la plus petite unité territoriale dans laquelle les PIB sont estimés est celle des unités NUTS 3, le terme NUTS désignant les unités territoriales statistiques d'EUROSTAT. Le niveau NUTS 3 correspond aux départements en France, aux arrondissements en Belgique, aux provinces en Italie ou en Espagne, aux Kreise en Allemagne, etc. Beaucoup de bassins de main-d'œuvre, ceux des grandes métropoles en particulier, couvrent partiellement ou entièrement plusieurs unités NUTS 3 : dès lors, les migrations alternantes de travailleurs des périphéries vers les centres de celles-ci gonflent le PIB/hab. des unités NUTS 3 centrales et affaiblissent celui des unités suburbaines, alors que dans bien des cas celles-ci sont justement les lieux de résidence des populations les plus aisées. Au-delà des conclusions de la présente étude, il conviendrait donc pour le moins de revoir les délimitations des unités NUTS 3 pour les faire coïncider le mieux possible avec les cadres des bassins d'emploi. Mais c'est une question politique délicate, qu'il ne sera sans doute pas possible de résoudre rapidement, d'autant que parfois ces bassins d'emploi s'étendent sur plusieurs entités fédérées d'un même pays (par ex. à Bruxelles), voire débordent les frontières nationales (comme c'est le cas pour le Luxembourg).

Ces remarques introductives cadrent les limites du présent travail, qui vise à proposer une alternative, ou du moins des améliorations à l'usage jusqu'ici exclusif du PRB comme indicateur déterminant l'accessibilité des régions européennes aux fonds régionaux, ceci dans la perspective de la nouvelle période de programmation de ceux-ci, qui couvrira l'intervalle 2014-2020. La question est d'autant plus pertinente que certains souhaiteraient favoriser plutôt, à travers l'attribution de ces fonds, des objectifs de compétitivité économique, sans considération des inégalités régionales internes des États, plutôt que des objectifs de cohésion territoriale et sociale.

Tant pour des raisons de disponibilité statistique que pour des raisons de déficit théorique et de faisabilité politique, il n'était pas possible de proposer une mise à l'écart du PRB. Il était plutôt demandé aux auteurs de cette étude de proposer des compléments à celui-ci, visant à rendre compte d'une vision plus holistique du développement régional, incluant par exemple des aspects environnementaux, relatifs au bien-être, à la santé, aux inégalités sociales, etc.

L'étude a montré qu'il était difficile d'inclure les considérations environnementales dans un indice pertinent pour déterminer des interventions à l'échelle régionale ou locale. Pour le reste, et sous réserve de ce qui a été dit plus haut de l'inadéquation des découpages NUTS 3, il apparaît que le PRB, mesuré en équivalents de pouvoir d'achat, est malgré tout un indicateur global assez robuste de la mesure des inégalités inter-régionales à l'échelle européenne. Son meilleur correctif apparaît être la prise en compte du re-

venu disponible, avec évidemment la limite que l'on ne dispose pas d'indicateurs régionaux des inégalités de distribution de celui-ci. On peut aussi tenir compte de la santé des populations et de leur capital humain.

Les biais statistiques et politiques nationaux empêchent d'ajouter à ces correctifs, comme on l'aurait souhaité, un indicateur de l'ampleur des situations de fragilisation sociale. Toutefois, cette dernière dimension devrait pouvoir être incorporée comme déterminant des conditions d'attribution des aides régionales à l'échelle intra-nationale, dans la mesure où les impacts de la mondialisation contribuent aujourd'hui au développement de foyers de déprivation sociale à l'intérieur même des régions réputées les plus prospères en Europe, comme les grandes métropoles.

C. Vandermotten, D. Peeters, M. Lennert
Université libre de Bruxelles

Table des matières

1. Les insuffisances du PIB	8
2. Les demandes d'indicateur(s) alternatif(s) du groupe Les Verts/ALE dans le cadre de la préparation de la prochaine période de programmation des fonds structurels de cohésion (2014-2020)	9
3. Le choix et les disponibilités d'indicateurs	10
A. La situation économique	11
B. Le bien-être matériel des habitants et les inégalités sociales dans la distribution des revenus	11
C. La situation sociale et celle de l'emploi (la « fragilisation » sociale)	15
D. La santé	16
E. L'éducation et l'accès à l'information (en fait la « qualité » du capital humain)	17
F. La dimension environnementale	17
G. Les indices composites non retenus	18
H. Conclusion générale quant au choix des indicateurs	18
4. L'impact d'indicateurs alternatifs sur l'éligibilité des régions européennes	19
A. Bien-être matériel versus développement économique	19
B. « Fragilisation » sociale versus développement économique	19
C. Santé globale versus développement économique	20
D. « Qualité du capital humain et de l'accès aux technologies de l'information » versus développement économique	20
5. Propositions pour un indice synthétique de cohésion économique, sociale et territoriale et conclusion	21
A. Première solution : PIB+4	21
B. Deuxième solution, préférable : PIB+3 et « fragilité sociale »	21
C. Deuxième solution bis : PIB+3 et « fragilité sociale »	21
6. Conclusion	22
Annexe 1. NUTS 1, 2 et 3 dans les différents pays membres	27
Annexe 2. Comparaison entre les régions statistiques NUTS 2 éligibles aux niveaux de 75 % ou de 90 % de la moyenne européenne du PIB (respectivement 24,3 % et 38,3 % de la part cumulée de la population européenne) et celles qui le seraient selon les critères de PIB+3 (moyennes standardisées)	28

Liste des figures

31

Fig. 1	Tableau des principales corrélations entre indicateurs	31
Fig. 2	Niveaux relatifs de PIB/hab. au niveau NUTS 2, 2007	32
Fig. 3	Revenu disponible net ajusté des ménages privés (SCPA), 2007	33
Fig. 4	Ratio entre les niveaux relatifs de revenu disponible net et de PIB/hab. (SPA)	34
Fig. 5	Changement d'éligibilité avec le « revenu disponible net ajusté » au lieu du « PIB (SPA) »	35
Fig. 6	Niveaux relatifs de fragilisation sociale (chômage et pauvreté)	36
Fig. 7	Espérance de vie masculine à la naissance et changement significatif de classement avec l'espérance de vie masculine au lieu du revenu disponible net	37
Fig. 8	Valeur moyenne d'utilisation d'Internet et d'éducation supérieure masculine	38
Fig. 9	Écart entre le capital humain et le PIB	39
Fig. 10	Tableau des principales corrélations entre indicateurs	40
Fig. 11	PIB+3 (SPA)	41
Fig. 12	Éligibilité actuelle	42
Fig. 13	Éligibilité des régions d'après le PIB+3 (moyenne des valeurs standardisées) + fragilité sociale	43
Fig. 14	Nouvelle éligibilité d'après le PIB+1	44

Liste des tableaux

Tableau 1	Coefficients de corrélation entre les différents indicateurs de base	12
Tableau 2	Coefficients de corrélation entre les différents indicateurs synthétiques	21
Tableau 3	Comparaison par pays entre la population incluse dans les régions éligibles sur la base du classement PIB+3, par rapport au classement PIB, en pourcentage de la population européenne totale (hors DOM)	23
Tableau 4	Comparaison par pays entre la population incluse dans les régions éligibles sur la base du classement PIB+3, par rapport au classement PIB, en pourcentage des populations nationales totale (hors DOM)	24
Tableau 5	Comparaison par pays entre la population incluse dans les régions éligibles sur la base du classement PIB+1, par rapport au classement PIB, en pourcentage de la population européenne totale (hors DOM)	25
Tableau 6	Comparaison par pays entre la population incluse dans les régions éligibles sur la base du classement PIB+1, par rapport au classement PIB, en pourcentage des populations nationales totale (hors DOM)	26

1. Les insuffisances du PIB

Les insuffisances du PIB tiennent à deux facteurs :

■ **le concept même ne considère que la production de valeur, selon les logiques du marché, sans examiner les finalités sociales de la production**, ni ses conséquences environnementales. Le PIB met au même niveau une production « positive » et une production « négative », c'est-à-dire *par exemple* destinée à corriger les impacts négatifs d'autres productions. En outre, le PIB ne tient compte que de la production « marchandisée », à des prix qui rendent eux-mêmes compte de rapports de force sociaux. Il ne comptabilise pas les activités qui relèvent de la sphère domestique, alors même que des activités à finalité identique peuvent être pratiquées dans de la sphère marchande (*par ex.* se nourrir selon qu'on le fait chez soi ou au restaurant), ou encore il valorisera de manière différente un même service selon qu'il est fourni à bon compte (ou gratuitement) par le service public ou, au contraire, à prix élevé par le secteur marchand. Dès lors la croissance d'un produit peut très bien se traduire par une absence de croissance de la satisfaction finale, voire un affaiblissement de celle-ci, d'autant cette croissance peut aussi entraîner des dégradations environnementales, du stress social. Une croissance du PIB ne nous dit rien quant à la transformation un produit en revenu disponible pour les populations, ni a fortiori sur la distribution de ce dernier entre les différentes couches de la population.

■ **du point de vue spatial, la notion comporte deux données biaisées majeures :**

- **une partie du produit fabriqué en un lieu peut donner un revenu consommé en un autre lieu (éventuellement à l'étranger), de sorte qu'il est abusif d'assimiler le PIB/hab. à un indicateur de niveau de vie** (avec en outre la question de savoir s'il faut, dans les comparaisons internationales, considérer le PIB aux taux de change – optique de mesure de la compétitivité internationale des économies – ou en parités de pouvoir d'achat – optique de mesure du niveau de vie, avec les réserves qui viennent d'être évoquées ci-dessus).

- **calculer le PIB/hab. d'une unité statistique signifie implicitement que l'on considère que les producteurs fabriquant la valeur dans cet espace y résident.** Ceci n'est certainement pas vrai au niveau NUTS 3¹, qui sépare très souvent les grands centres urbains de leurs bassins d'emploi – et à ce niveau il conviendrait donc de recomptabiliser les valeurs dans des sommes d'unités NUTS 3 en incluant ces bassins d'emploi. Mais même dans le cadre des unités NUTS 2 demandé pour cette étude, la question se pose pour des villes-régions comme Bruxelles-Capitale, Hambourg, Brême ou Berlin, et elle est plus difficile à résoudre qu'au niveau NUTS 3 parce que les unités NUTS 2 implantés autour d'un centre de ville sont trop vastes pour pouvoir être fusionnées avec ce centre-ville.

La combinaison des deux remarques ci-dessus conduit donc à des cas de figures très différents par rapport à un même niveau de PIB/hab. dans une unité statistique donnée :

- **les bassins d'emploi ne débordent pas ou peu des limites de l'unité statistique et le solde des transferts de revenus entre le pays où se trouve l'unité statistique et le reste du monde est faible :** le PIB/hab. est alors un estimateur assez correct du revenu disponible par habitant (le revenu étant ici entendu comme la somme de la consommation finale et des excédents d'exploitation) ;
- **les bassins d'emploi débordent largement des limites de l'unité statistique, même au niveau NUTS 2, et le solde des transferts de revenus entre le pays où se trouve l'unité statistique et le reste du monde est faible** (cas de Bruxelles-Capitale) : le PIB/hab. est un *mauvais* estimateur du revenu disponible par habitant et il faudrait recalculer le recalculer dans une nouvelle unité statistique ajustant mieux les limites du ou des bassins d'emploi. Ainsi, le PIB/hab. de Bruxelles-Capitale est à l'indice 194 par rapport à la moyenne belge, alors que le revenu fiscal par habitant des Bruxellois est à l'indice 83. L'exercice de correction est relativement aisé au niveau NUTS 3 (par exemple, pour Hambourg, en addi-

¹ Les unités NUTS sont les unités statistiques au niveau européen. NUTS 0 correspond à l'échelle des États, NUTS 1 divise les grands États en macrorégions, NUTS 2 est le niveau des grandes régions et NUTS 3 celui des unités administratives de base, au-dessus de l'échelle des municipalités. On trouvera en annexe la liste des entités administratives ou statistiques ad hoc auxquelles correspondent dans chaque pays les entités NUTS 2 et NUTS 3.

tionnant PIB et habitants du Land de Hambourg et des Kreise voisins de la ville). Il l'est parfois moins au niveau NUTS 2 où les unités territoriales peuvent devenir alors trop grandes et recouvrir des réalités économiques très variées : il faudrait par exemple additionner produit et population de Hambourg, du Regierungsbezirke (NUTS 2) de Lüneburg et de l'ensemble du Land de Schleswig-Holstein. Sans compter évidemment les problèmes qui seraient liés à un calcul sur des entités qui recouperaient dans plusieurs pays les limites d'entités qui ne sont pas seulement administrativo-statistiques mais véritablement politiques (les Länder en Allemagne, les Régions en Belgique). Ceci étant, on peut plaider pour un redécoupage statistique de l'espace européen sur la base de nouvelles unités NUTS 3 et NUTS 2, plus homogènes en termes de population et qui éviteraient autant que faire se peut de couper les centres des métropoles du reste de leurs bassins d'emploi.

Elles pourraient être formées sur la base d'une recomposition et de regroupements d'unités NUTS 3 actuelles, ce qui permettrait d'assurer la continuité statistique et de travailler dans des cadres territoriaux qui ont une réalité administrative. Quelques unités statistiques NUTS 3 devraient toutefois être subdivisées en France, par exemple sur la base de la division en sous-préfectures de certains gros départements (comme le Nord ou le Bas-Rhin). Nous avons réalisé un tel exercice par ailleurs et il est disponible ;

- **les limites des unités statistiques sont correctement ajustées à celles des bassins d'emploi principaux ou les dépassent, mais le solde des transferts entre le pays où se trouve l'unité statistique et le reste du monde est important** (de l'ordre de 40 % du PIB en Irlande). Dans ce cas le PIB/hab. est aussi un mauvais indicateur des revenus disponibles et du bien-être.

2. Les demandes d'indicateur(s) alternatif(s) du groupe Les Verts/ALE dans le cadre de la préparation de la prochaine période de programmation des fonds structurels de cohésion (2014-2020)

Au vu de ce qui précède, la demande du groupe Les Verts/ALE de ne pas se limiter au seul PIB/hab. pour déterminer le niveau de convergence des régions et celles qui doivent bénéficier d'aides (par ex. au niveau de moins de 75 % ou de moins de 90 % de la moyenne communautaire) est donc pleinement justifiée.

Plus précisément, la demande portait sur l'analyse de la possibilité de remplacer le PIB/hab. par un indicateur combinant le PIB/hab. avec un ou plusieurs autres indicateurs parmi les suivants : le coefficient de Gini mesurant la dispersion des revenus, la part des personnes en situation de risque de pauvreté (après transferts sociaux), la part des personnes vivant dans des ménages avec une très faible intensité de travail et la part des personnes souffrant de privation matérielle aiguë.

L'objet de cette demande est examiné dans le présent rapport. Remarquons d'emblée que les

quatre indicateurs supplémentaires proposés sont relatifs aux personnes résidant dans l'unité statistique considérée, à la différence du PIB/hab. qui divise le résultat de l'activité des personnes travaillant dans l'unité statistique par un dénominateur qui concerne celles qui y résident. Du seul point de vue de la rigueur de l'analyse spatiale, de tels indicateurs composites ne seraient donc pas pleinement cohérents et les remarques faites plus haut quant à l'intérêt de reconstruire les unités statistiques restent valables, même si leur portée serait sans doute quelque peu atténuée.

Compléter (voire dépasser) le PIB/hab. par d'autres indicateurs pour obtenir une vision plus sociale du niveau de développement régional (y compris éventuellement par des indicateurs environnementaux) fait courir le risque d'une interprétation difficile inhérente à toute classification qui additionne des indicateurs de nature différente². Au-delà, procéder ainsi laisse subsister une question politique de fond, qui devrait être tranchée : est-ce un objec-

² Par exemple, comment interpréter politiquement un indicateur composite dont l'évolution resterait stable parce qu'il inclurait un PIB/hab. qui augmenterait (« sens » supposé favorable) et des disparités sociales qui s'amplifieraient (« sens » supposé défavorable), voire qui s'améliorerait du fait du poids de la composante PIB mais au prix d'une dégradation des conditions sociales ?

tif (implicite) de produire partout (à l'intérieur d'un même pays par exemple) un même niveau (élevé) de valeur par habitant, ou bien l'objectif est-il d'assurer une égalisation spatiale des revenus, indépendamment de l'endroit où la production est effectuée. Par exemple, si une région accueille massivement des personnes retraitées et que leurs revenus sont assurés par des transferts sociaux, faut-il aussi nécessairement que

cette région soit une région productrice compétitive ? Derrière cette question, qui relève du choix politique, il y a celle de savoir s'il faut mêler dans l'indicateur PIB indicateurs de revenus et de réalisation sociale, voire de qualité environnementale, ou s'il faut les considérer comme des dimensions séparées à manier indépendamment selon les choix politiques des décideurs.

3. Le choix et les disponibilités d'indicateurs

Pour mieux répondre à la demande du présent rapport, nous en étendrons d'emblée l'objet. C'est-à-dire qu'outre **la critique des indicateurs supplémentaires proposés dans la demande de l'étude**, nous passerons aussi en revue **l'ensemble des indicateurs économiques, sociaux et environnementaux qui sont disponibles assez aisément au niveau NUTS 2 et qui pourraient être intéressants pour rendre compte du développement territorial**, dans une optique de cohésion économique et sociale. Nous classerons ces indicateurs en six sphères : l'économique, le bien-être matériel, le bien-être physique (la santé), le social, l'éducation et l'environnement. En ce qui concerne les indicateurs supplémentaires proposés initialement dans la demande, ils sont examinés et critiqués dans la rubrique « Bien-être matériel » pour le coefficient de Gini et pour la part des personnes en situation de privation matérielle, ainsi que dans la rubrique « Fragilisation sociale » pour le pourcentage de personnes en risque de pauvreté après transferts sociaux et pour la part des personnes vivant dans des ménages avec une très faible intensité de travail.

Outre une critique de ces indicateurs et de leur significativité, par rapport à la poursuite des objectifs de cohésion, nous avons examiné, pour ceux qui étaient aisément disponibles au niveau NUTS 2, les niveaux de corrélations qui les lient entre eux (du moins à l'échelle européenne ; les mêmes corrélations entre indicateurs ne s'observent pas nécessairement entre régions d'un même pays³). L'étude de ces corrélations permet d'approfondir la critique des indicateurs qui sera menée ci-après et d'aider à éliminer ou retenir certains d'entre eux, soit parce qu'ils seraient inutilement redondants, soit au contraire parce que leur indépendance statistique permet de prendre en considération des dimensions différentes des phénomènes économiques et sociaux (*tableau 1 p. 12-13 et figure 1 p. 32*).

3 On pourrait par exemple imaginer, à titre d'hypothèse, qu'il y ait un fort lien statistique entre le PIB/hab. et la part des jeunes poursuivant des études supérieures à l'échelle européenne, induit par les fortes différences de PIB/hab. entre les pays les plus développés et les moins développés de l'Union ; mais qu'à l'inverse, à l'intérieur de certains pays de l'Union, les jeunes des régions les plus pauvres soient davantage incités à poursuivre leurs études parce qu'ils estimerait que celles-ci sont un tremplin nécessaire pour trouver du travail, voire pour émigrer vers les régions les plus riches du même pays, alors que dans les régions plus riches l'accès à l'emploi est plus aisé, même en l'absence de diplôme avancé.

A. La situation économique

Le PIB/hab. (figure 2) – Malgré les remarques fondamentales faites ci-dessus et même si on pourrait considérer que les revenus disponibles par les habitants après transferts pourraient mieux rendre compte de ce que devrait être la finalité en dernier recours du système économique et social global, il ne semble pas possible en l'état de se dispenser de l'utilisation de cet indicateur, à défaut d'autre indicateur économique global d'une part, et du fait de son usage « universel » par les instances politiques et économiques d'autre part. Tout en gardant évidemment à l'esprit que sa signification est particulièrement sujette à caution dans les unités NUTS 2 listées en note⁴, à défaut de redécoupage des unités territoriales par recomposition au départ des unités NUTS 3. Nous avons choisi de travailler avec l'indicateur de PIB en parités de pouvoir d'achat plutôt qu'aux taux de change, dans la mesure où la finalité de l'exercice vise davantage à mesurer le bien-être global que des niveaux de compétitivité dans l'économie internationale. Il faut toutefois garder à l'esprit que les parités de pouvoir d'achat sont calculées aux échelles nationales et non régionales, alors que les niveaux relatifs des prix peuvent être sensiblement différents d'une région à l'autre d'un même pays. Passer à un calcul de parité à l'échelle régionale pourrait être une demande à relayer auprès d'Eurostat.

Cet indicateur, malgré ses faiblesses, rend évidemment compte de la structuration majeure de l'espace européen, entre un « centre », qui rassemble les fonctions de commandement économique aux plus hauts niveaux et la plus grande concentration de la production, et une périphérie, où les fonctions de commandement au plus haut niveau et l'insertion dans les réseaux mondiaux sont nettement plus faibles. La périphérie couvre les nouveaux membres de l'Union, la Grèce, le sud de l'Italie, le sud de l'Espagne, le Portugal. Le cœur du centre s'étire de l'Angleterre au nord de l'Italie, par l'axe rhénan, avec l'Île-de-France un peu détachée de cet ensemble. Ailleurs, certaines régions-capitales ont des niveaux de PIB/hab. similaires à ceux des zones centrales, comme Madrid (ainsi que la Catalogne et le Pays basque), Rome, Athènes, Stockholm ou Helsinki. Les niveaux élevés de certaines régions-capitales doivent néanmoins

être relativisés, comme on le verra plus loin, par la petite taille de la zone NUTS 2 correspondante qui est loin de couvrir l'ensemble de leur bassin d'emploi (par ex. Bruxelles-Capitale, Vienne, Bratislava, Prague). L'Irlande orientale (Dublin) et méridionale a depuis un certain nombre d'années un niveau de PIB/hab. très élevé, mais qui sera relativisé par l'ampleur des transferts de revenus hors du territoire national.

Conclusion – Malgré ses faiblesses théoriques et certains découpages statistiques trop étriqués, il n'est pas possible de se priver de l'indicateur de PIB/hab., mais il devra être complété.

B. Le bien-être matériel des habitants et les inégalités sociales dans la distribution des revenus

Les revenus par habitant disponibles ajustés après transferts sociaux – Cet indicateur tient compte non seulement des transferts de revenus exprimés en termes monétaires, mais aussi des transferts « en nature », c'est-à-dire les prestations de santé, d'éducation, etc. disponibles gratuitement ou à des prix inférieurs à ceux du marché. Il est ajusté à la taille des ménages. **Cet indicateur semble a priori le plus adéquat pour rendre compte des ressources matérielles disponibles par les populations résidentes**, puisqu'il tient à la fois compte des transferts liés aux navettes de travail entre unités NUTS 2 et des transferts sociaux. La corrélation géographique entre cet indicateur et celui du PIB/hab. est évidemment élevée ($r = 0,80$), puisqu'elle met avant tout en évidence les différences de niveau de développement économique entre pays européens. Il est toutefois intéressant, surtout aux échelles intranationales, d'examiner les écarts positifs et négatifs entre la répartition du PIB/hab. et celle des revenus disponibles.

Il apparaît nécessaire d'estimer non seulement le niveau moyen des revenus disponibles, mais aussi, dans une optique de cohésion sociale, leur distribution parmi les diverses couches de la population. Ainsi, dans les grandes régions métropolitaines gagnantes de la mondialisation, les revenus moyens

4 En Belgique : BE10 (Bruxelles-Capitale), et à l'inverse BE24 (Vlaams Brabant) et BE31 (Brabant wallon) ; en République tchèque : CZ01 (Praha), et à l'inverse CZ02 (Stredni Cechy) ; en Allemagne : DE30 (Berlin), et à l'inverse DE41 (Brandenburg-Nordost) et DE42 (Brandenburg-Südwest) ; DE50 (Bremen), et à l'inverse DE92 (Hannover), DE93 (Lüneburg), DE94 (Weser-Ems) ; DE60 (Hamburg), et à l'inverse DE93 (Lüneburg) et DEF0 (Schleswig-Holstein) ; LU00 (Grand-Duché de Luxembourg), et à l'inverse BE34 (Luxembourg), DEB2 (Trier) et FR41 (Lorraine) ; AT13 (Wien), et à l'inverse AT12 (Niederösterreich) ; SK01 (Bratislava), et à l'inverse SK02 (Zapadne Slovensko) ; UK11 (Inner London) et UK12 (Outer London), et à l'inverse UKH2 (Bedfordshire and Hertfordshire), UKH3 (Essex), UKJ1 (Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire), UKJ2 (Surrey, East and West Sussex) et UKJ4 (Kent).

Tableau 1. Coefficients de corrélation entre les différents indicateurs de base

		Écono- mie	Bien-être matériel			Santé		
		PIB/hab. en ppa	Revenu disponible	Privation matérielle	Taux migratoire (b)	Espérance de vie féminine	Espérance de vie masculine	Mortalité infantile (a)
Économie	PIB/hab. en ppa	1	0,80	-0,60	0,15	0,50	0,59	-0,46
Bien-être matériel	Revenu disponible	0,80	1	-0,78	0,23	0,72	0,81	-0,60
	Privation matérielle	-0,60	-0,78	1	-0,27	0,72	-0,75	0,75
	Taux migratoire (b)	0,15	0,23	-0,27	1	0,37	0,35	-0,30
Santé	Espérance de vie féminine	0,50	0,72	-0,73	0,37	1	0,88	-0,72
	Espérance de vie masculine	0,59	à,81	-0,75	0,35	0,88	1	-0,65
	Mortalité infantile (a)	-0,46	-0,60	0,75	-0,30	0,72	-0,65	1
Fragilité sociale	Taux de chômage	-0,27	-0,24	0,15	-0,09	-0,02	-0,13	0,08
	Jeunes ni au travail ni en formation (c)	-0,43	-0,43	0,52	-0,11	-0,26	-0,28	0,38
	Population en situation de pauvreté après transferts	-0,43	-0,39	0,43	-0,11	-0,27	-0,23	0,41
	Indice de pauvreté humaine (HPI)	-0,18	-0,13	0,04	0,25	0,19	0,12	-0,01
	Taux de chômage des jeunes (e)	-0,30	-0,28	0,25	-0,01	-0,01	-0,11	0,13
	Taux de chômage de longue durée	-0,32	-0,30	0,22	-0,14	-0,11	-0,22	0,11
	Indice de développement humain (HDI)	0,74	0,91	-0,79	0,15	0,67	0,78	-0,60
Éducation et accès aux technologies de l'information	Faible niveau d'enseignement (femmes)	-0,07	0,02	-0,08	0,29	0,28	0,28	-0,08
	Faible niveau d'enseignement (hommes)	-0,08	-0,02	-0,09	0,30	0,31	0,26	-0,14
	Niveau supérieur d'enseignement (femmes)	0,43	0,35	-0,33	0,02	0,18	0,20	-0,21
	Niveau supérieur d'enseignement (hommes)	0,66	0,62	-0,47	0,04	0,29	0,42	-0,26
	Utilisation d'internet (f)	0,56	0,66	-0,62	-0,06	0,30	0,39	-0,35
Environnement	Cncentration de particules (d)	-0,01	-0,15	0,28	-0,19	-0,27	-0,29	0,22

Données de 2007 sauf : (a) 2006-2007, (b) 2001-2007, (c) 2006-2008, (d) 2008, (e) 2008, (f) 2010

Fragilité sociale							Éducation et accès aux technologies de l'information					Envir.
Taux de chômage	Jeunes ni au travail ni en formation (c)	Population en situation de pauvreté après transferts	Indice de pauvreté humaine (HPI)	Taux de chômage des jeunes (e)	Taux de chômage de longue durée	Indice de développement humain (HDI)	Faible niveau d'enseignement (femmes)	Faible niveau d'enseignement (hommes)	Niveau supérieur d'enseignement (femmes)	Niveau supérieur d'enseignement (hommes)	Utilisation d'internet (f)	Concentration de particules (d)
-0,27	-0,43	-0,43	-0,18	-0,30	-0,32	0,74	-0,07	-0,08	0,43	0,66	0,56	-0,01
-0,24	-0,43	-0,39	-0,13	-0,28	-0,30	0,91	0,02	-0,02	0,35	0,62	0,66	-0,15
0,15	0,52	0,43	0,04	0,25	0,22	-0,79	-0,08	-0,09	-0,33	-0,47	-0,62	0,28
-0,09	-0,11	-0,11	0,25	-0,01	-0,14	0,15	0,29	0,30	0,02	0,04	-0,06	-0,19
-0,02	-0,26	-0,27	0,19	-0,01	-0,11	0,67	0,28	0,31	0,18	0,29	0,30	-0,27
-0,13	-0,28	-0,23	0,12	-0,11	-0,22	0,78	0,28	0,26	0,20	0,42	0,39	-0,29
0,08	0,38	0,41	-0,01	0,13	0,11	-0,60	-0,08	-0,14	-0,21	-0,26	-0,35	0,22
1	0,63	0,63	0,39	0,81	0,91	-0,25	0,25	0,30	-0,06	-0,19	-0,29	0,00
0,63	1	0,72	0,49	0,72	0,67	-0,47	0,36	0,38	-0,25	-0,44	-0,54	-0,09
0,63	0,72	1	0,49	0,65	0,58	-0,39	0,35	0,34	-0,14	-0,27	-0,50	-0,18
0,39	0,49	0,49	1	0,53	0,38	-0,31	0,94	0,96	-0,26	-0,40	-0,56	-0,29
0,81	0,72	0,65	0,53	1	0,71	-0,33	0,43	0,48	-0,06	-0,29	-0,45	-0,08
0,91	0,67	0,58	0,38	0,71	1	-0,32	0,24	0,28	-0,17	-0,27	-0,34	0,06
-0,25	-0,47	-0,39	-0,31	-0,33	-0,32	1	-0,17	-0,18	0,58	0,78	0,78	-0,16
0,25	0,36	0,35	0,94	0,43	0,24	-0,17	1	0,96	-0,29	-0,33	-0,44	-0,32
0,30	0,38	0,34	0,96	0,48	0,28	-0,18	0,96	1	-0,19	-0,33	-0,46	-0,34
-0,06	-0,25	-0,14	-0,26	-0,06	-0,17	0,58	-0,29	-0,19	1	0,79	0,55	-0,07
-0,19	-0,44	-0,27	-0,40	-0,29	-0,27	0,78	-0,33	-0,33	0,79	1	0,69	0,07
-0,29	-0,54	-0,50	-0,56	-0,45	-0,34	0,78	-0,44	-0,46	0,55	0,69	1	0,06
0,00	-0,09	-0,18	-0,29	-0,08	0,06	-0,16	-0,32	-0,34	-0,07	0,07	0,06	1

peuvent être importants, mais une part importante de la population n'en bénéficie pas, la croissance y étant souvent tirée par des activités accessibles seulement aux populations à haut niveau de qualification, alors même que ces aires métropolitaines sont aussi des lieux d'arrivée privilégié de populations peu qualifiées, en particulier de populations immigrées, qui peuvent dès lors subir des niveaux élevés de sous-emploi.

Le coefficient de Gini – Le coefficient de Gini est un indicateur global de l'inégalité dans la distribution des revenus. Il mesure l'écart entre la distribution des revenus observée et leur équirépartition. Cet indicateur n'est pas disponible à l'échelle régionale et n'est même pas calculé de manière annuelle et cohérente aux échelles nationales, où il est souvent calculé sur les revenus fiscaux qui ne correspondent pas à l'ensemble des revenus (par exemple parce que des tranches pauvres de la population échappent à l'imposition de remplir une déclaration fiscale). En outre, serait-il même disponible l'indice de Gini souffre du fait qu'une même valeur de cet indicateur peut signifier tout autant une inégalité en défaveur des plus pauvres ou une répartition plus égale des revenus à l'intérieur des tranches les plus aisées de la population (moins de « très riches » parmi les « riches »). **Il apparaît donc impossible et non pertinent d'utiliser le coefficient de Gini en combinaison avec le PIB/hab.**

Le pourcentage de personnes subissant un risque de privation matérielle – Cet indicateur mesure le pourcentage de la population qui est privée, contre son gré, de la possibilité de réaliser au moins 4 parmi les 8 items suivants : faire face à une dépense imprévue ; s'offrir chaque année une semaine de vacances hors de son domicile ; honorer ses arriérés de paiement ; s'offrir un repas

composé de viande, de poulet ou de poisson une fois tous les deux jours ; chauffer convenablement son domicile ; posséder un lave-linge ; posséder un téléphone ; posséder une voiture personnelle. Cet indicateur, fondé non pas sur un relevé statistique exhaustif mais sur les données de l'enquête SILC, est dans l'absolu plus intéressant que le coefficient de Gini puisqu'il mesure les inégalités subies par les plus pauvres. L'utilisation de cet indicateur pose toutefois problème. Tout d'abord parce qu'il n'est pas disponible au niveau régional dans quelques grands pays (Royaume-Uni, Allemagne, France). Certes, il s'agit de trois pays où la valeur moyenne nationale de cet indicateur est basse, de sorte qu'en première approche on pourrait appliquer celle-ci aux différentes régions NUTS 2 de ces pays. Mais par ailleurs, les valeurs données pour cet indicateur suscitent des interrogations quant à sa fiabilité, même au niveau NUTS 2, du fait sans doute de la taille restreinte des échantillons disponibles. Eurostat lui-même met en garde contre un usage à l'échelle NUTS 2 dans certaines régions. Est-il vraiment plausible que l'Estramadoure, une des régions les plus pauvres d'Espagne, ait un indicateur de privation matérielle très bas, au niveau de celui des Pays-Bas, moindre que la moyenne française ou allemande, alors qu'à l'inverse on trouve des valeurs élevées de privation matérielle dans le sud de l'Italie ? **Nous émettons donc de vives réserves sur la fiabilité de cet indicateur.**

Tel quel, cet indicateur est toutefois bien corrélé avec les revenus disponibles après transferts sociaux ($r = -0,79$), voire avec le PIB/hab. ($r = -0,62$), mais cette corrélation est évidemment largement « tirée » par les très fortes inégalités entre les pays de l'ancienne Union européenne et les nouveaux membres.

Conclusion – L’absence de possibilité de calcul des coefficients de Gini sur une base régionale et sur la base de l’ensemble des revenus disponibles (pas seulement les revenus fiscaux), ainsi que les incertitudes quant à la fiabilité et la faiblesse ou l’absence de données régionalisées pour l’indice de privation matérielle nous amènent à rejeter ces indices. À ce stade, il n’est donc malheureusement pas possible de tenir compte des inégalités sociales dans la répartition des revenus, mais nous reviendrons sur cette question dans le point suivant, relatif à la situation sociale et de l’emploi. Les revenus par habitant disponibles ajustés après transferts sociaux s’avèrent le meilleur indicateur de la dimension « bien-être matériel »⁵.

C. La situation sociale et celle de l’emploi (la « fragilisation » sociale)

Nous examinerons ici les deux indicateurs proposés sans la commande de l’étude, à savoir :

- la population en risque de pauvreté après transferts sociaux ;
- le pourcentage de ménages à faible intensité de travail.

En outre, nous examinerons plusieurs indicateurs traduisant la situation sur le marché du travail, à savoir :

- le taux de chômage global ;
- le taux de chômage de longue durée ;
- le pourcentage des jeunes sans travail et hors du circuit de l’éducation ;
- le taux de chômage des jeunes.

La population en risque de pauvreté après transferts sociaux – Cet indicateur peut apparaître comme une mesure des inégalités sociales subies par les plus pauvres, présentant une alternative à l’utilisation du coefficient de Gini. Il a l’avantage sur l’indicateur précédent d’être disponible partout au niveau NUTS 2, bien que ce soit aussi au départ de l’échantillon des enquêtes SILC. Mais sa définition est fondée sur une référence nationale, puisqu’il considère la part de la population totale dont le revenu disponible ajusté (à la taille des ménages) est inférieur à 60 % de la médiane nationale⁶. Cette référence à une situation nationale explique évidemment la relativement faible corrélation entre cet indicateur et le PIB/hab. ($r = -0,46$) ou le revenu disponible après transferts sociaux ($r = -0,40$).

Le pourcentage de ménages à faible intensité de travail – Cet indicateur est construit au départ de la banque de données SILC. Fondé sur des enquêtes, il n’est malheureusement pas non plus toujours disponible ou fiable au niveau de désagrégation NUTS 2 et en conséquence **Eurostat ne le fournit pas de manière synthétique.**



Le tableau des corrélations entre indicateurs (tableau 1, figure 1) montre par ailleurs que **la population en risque de pauvreté après transferts sociaux est un indicateur corrélé avec d’autres indicateurs** sociaux liés au manque de possibilités d’emploi et aisément disponibles sur la base d’une information exhaustive plutôt que d’enquêtes (coefficients de corrélation r compris entre 0,63 et 0,90, selon celui de l’indicateur de déficit d’emploi retenu). Il montre aussi que si les indicateurs de ce groupe sont fortement cor-

5 Certains ont aussi proposé d’utiliser les bilans migratoires comme indicateur indirect du développement économique et du bien-être de la population, en supposant que des bilans négatifs traduiraient une situation jugée moins favorable par les émigrants que celle des régions d’immigration. On peut estimer ces bilans migratoires par différence entre la croissance de la population et le bilan naturel. Toutefois, le coefficient de corrélation entre les bilans migratoires et les revenus disponibles après transferts sociaux est faible ($r = 0,23$) et même, non significatif avec le PIB/hab. ($r = 0,15$). Encore ces taux faibles s’expliquent-ils presque uniquement par la fréquence des mouvements migratoires négatifs au niveau des régions NUTS 2 des pays de l’Europe centre-orientale. C’est que les mouvements migratoires rendent de moins en moins compte, si tant est qu’ils l’ont déjà fait comme le prétend la théorie néoclassique, d’une soi-disant rationalité dans les déplacements de travailleurs fondée uniquement sur les différentiels d’accès au marché de l’emploi et de salaires. Les causes des mouvements migratoires sont multiples et complexes au cours du cycle de vie des individus, allant d’une recherche de travail ou de possibilités d’ascension sociale dans des régions prospères, à des recherches de travail qui peuvent se faire dans des régions plus pauvres (par ex. une immigration extra-européenne dans des zones agricoles méditerranéennes), ou à des migrations de retraite vers des zones ensoleillées, etc. Une région riche dans un pays pauvre peut être plus attractive qu’une région plus riche encore, mais pauvre par rapport à son cadre national dans un pays riche. La plus riche région française, l’Île-de-France, reste attractive pour l’immigration étrangère et les jeunes adultes (études et début de carrière professionnelle), mais globalement elle a maintenant un bilan migratoire négatif, parce que les populations des autres classes d’âge la quittent. On pourrait multiplier les exemples qui conduisent à ne pas utiliser les mouvements migratoires comme indicateur de développement et de cohésion territoriale, même s’il est vrai que les problèmes économiques et sociaux de certaines régions sont révélés par la persistance sur le long ou le moyen terme de bilans migratoires négatifs (le Nord-Pas-de-Calais français, l’est de l’Allemagne, des régions périphériques de l’Europe centre-orientale, etc.).

6 On pourrait évidemment demander à Eurostat de calculer ce pourcentage par rapport à la médiane européenne. Mais, outre que les situations nationales ont réellement un sens en termes d’appréciation de la pauvreté, on obtiendrait alors des valeurs qui seraient vraisemblablement très corrélées et redondantes avec le niveau du revenu moyen après transferts, étant donné l’ampleur des différences de revenu moyen entre pays européens, en particulier entre les anciens et les nouveaux membres de l’UE.

relés entre eux, ils le sont en revanche moins avec les indicateurs de bien-être matériel ou de situation économique. En effet, la situation de l'emploi n'est pas – et est de moins en moins – directement liée à la prospérité économique. Celle-ci peut être associée à des activités qui ne correspondent pas au profil de qualification d'une part importante de la main-d'œuvre locale, par exemple dans les grandes régions métropolitaines. Par ailleurs, les taux d'inoccupation, qui représentent un problème social en soi, au-delà même de leur impact sur le revenu des individus et des ménages, peuvent aussi être influencés par divers facteurs, comme la structure par âge de la population, même à l'intérieur de la classe des âges actifs. Il s'agit donc d'étudier les divers indicateurs disponibles pour rendre compte de cette problématique et examiner ses liens avec le risque de pauvreté après transferts sociaux.

Sachant que la population en risque de pauvreté après transferts sociaux est un indicateur normé sur des médianes nationales, sa corrélation avec les indicateurs de manque de travail disponible montre bien que, même si les définitions formelles des taux de chômage sont homogénéisées au niveau des statistiques européennes, le niveau du chômage est très dépendant des conditions nationales d'accès au marché du travail et aux indemnités de chômage, ainsi qu'au niveau et à la durée de celles-ci. Ainsi, pas plus que l'indicateur de population en risque de pauvreté, les indicateurs de chômage ou d'absence de travail ne sont bien corrélés avec le niveau du PIB/hab. (r compris entre -0,32 et -0,46) ou avec le niveau de revenu après transferts (r compris entre -0,25 et -0,43).

Conclusion – La « fragilisation » sociale ne peut être rendue que par un indicateur synthétique. Le haut niveau de corrélation entre les cinq indicateurs précités (les quatre indicateurs de non-emploi et la pauvreté après transferts sociaux) nous incite à les transformer en un indicateur synthétique de la situation sociale et de l'emploi des populations les plus fragiles, pour lequel il faudra toujours garder à l'esprit que les références tiennent plus des cadres nationaux que du cadre européen, même si les définitions statistiques formelles sont identiques pour les différents pays de l'Union pour ce qui concerne les quatre indicateurs de non-emploi. Ce fort biais « national » a néanmoins une signification politique, par exemple en termes de choix entre politiques nationales de compétitivité ou de cohésion sociale.

D. La santé

Aux indicateurs proposés ci-dessus, il nous semble légitime d'ajouter l'un ou l'autre indicateur évaluant de la « santé globale » de la population.

Les indicateurs d'espérance de vie – L'espérance de vie à la naissance (c'est-à-dire la moyenne des années vécues par une génération, dans les conditions de survie à chaque âge du moment) est l'indicateur le plus global de la santé d'une population qui rend compte des conditions sanitaires, environnementales, nutritionnelles, de stress, etc. dans lesquelles vit cette population. Cet indicateur est disponible tant pour la population masculine que féminine, et évidemment en moyenne des deux sexes. Nous ne garderons que l'espérance de vie masculine à la naissance, parce que la corrélation de cet indicateur avec les indicateurs économique (le PIB/hab.) et de bien-être matériel (les revenus après transferts) est plus élevée pour les hommes que pour les femmes (respectivement 0,60 au lieu de 0,51 et 0,81 au lieu de 0,72 ; il est intéressant de constater que ces corrélations sont plus fortes avec les revenus après transfert qu'avec le PIB/hab.). L'espérance de vie masculine étant plus faible, ceci traduit aussi une amélioration sensible de l'espérance de vie des hommes par rapport à celle des femmes en réponse aux conditions de l'environnement économique, social, voire environnemental. Ainsi, le coefficient de variation (moyenne des écarts à la moyenne, en pourcentage de la moyenne ; non pondéré) de l'espérance de vie féminine entre les régions NUTS européenne est de 2,8 %, alors qu'il est de 4,2 % pour l'espérance de vie masculine. Dès lors, nous préférons **l'espérance de vie masculine à la naissance** parce que cet indicateur est le plus discriminant quant au rendu d'une situation globale de développement de la santé.

Le taux de mortalité infantile – Au niveau faible qu'on lui connaît dans les pays développés, cet indicateur est plus un indicateur des conditions médicales entourant la naissance, et éventuellement des conditions du suivi prénatal, qu'un indicateur global de santé. En outre, son niveau particulièrement faible fait que ses petites variations peuvent être partiellement le reflet de conditions différentes selon les pays, voire les régions, d'enregistrement des décès au moment de la naissance (ainsi que de la « facilité » ou non d'avortements de fœtus reconnus mal formés lors d'examens prénatals, voire de la qualité et de l'effectivité de ceux-ci).

Certes, taux de mortalité infantile, espérance de vie féminine et espérance de vie masculine sont fortement corrélés ($r = 0,65$ entre le taux de mortalité infantile et l'espérance de vie masculine, $0,72$ entre le taux de mortalité infantile et l'espérance de vie féminine et $0,88$ entre les espérances de vie masculine et féminine). On pourrait donc calculer un indicateur synthétique de santé prenant en compte les trois indicateurs, mais pour les raisons déjà évoquées, nous préférons éviter tant que faire se peut les indicateurs synthétiques quand ils ne sont pas indispensables. En outre, pour ne pas surcharger le nombre d'indicateurs à utiliser et dans la mesure où la corrélation entre l'espérance de vie masculine est meilleure tant avec le PIB/hab. qu'avec le revenu disponible ($r =$ respectivement $0,60$ et $0,81$) et que ce n'est le cas pour l'espérance de vie féminine ($r = 0,51$ et $0,72$) ni pour le taux de mortalité infantile ($r = -0,47$ et $-0,60$), il nous semble que, pour la question qui nous préoccupe, le seul taux d'espérance de vie masculine à la naissance est un indicateur suffisant et satisfaisant des conditions de la santé globale.

Conclusion – Nous retiendrons comme le meilleur indicateur de la santé globale l'espérance de vie masculine à la naissance.

E. L'éducation et l'accès à l'information (en fait la « qualité » du capital humain)

Ces domaines semblent importants pour juger de la situation des régions européennes en termes de cohésion territoriale. Ils peuvent rendre compte de la qualité du capital humain pour assurer le développement économique, mais ont aussi une valeur sociale par eux-mêmes, indépendamment de considérations économiques. Nous examinerons les indicateurs suivants :

Le pourcentage de la population masculine de 25 à 64 ans bénéficiant d'un haut niveau d'éducation – Cet indicateur est assez bien corrélé avec le PIB/hab. et avec le revenu disponible après transferts. Tout comme pour l'espérance de vie, nous considérons la population masculine plutôt que la féminine parce qu'ici aussi les corrélations sont plus discriminantes quand on considère les hommes plutôt que les femmes⁷ (la corrélation entre le haut niveau d'éducation féminin et masculin n'est d'ailleurs pas aussi élevée, $r = 0,79$). Ceci traduit sans doute la tendance récente à

une propension plus forte des femmes que des hommes à réaliser des études supérieures, ainsi peut-être que des effets migratoires différentiels selon les sexes.

Le pourcentage de la population de 25 à 64 ans à faible niveau d'éducation – Ici en revanche, il n'y a pas de différence selon les sexes, la corrélation entre la population masculine et féminine étant de $r = 0,96$. Cet indicateur, contrairement au précédent, n'est pas fortement corrélé, ni avec le niveau du PIB/hab., ni avec celui des revenus après transferts. Il s'agit bien plus d'un indicateur de privation sociale, ses plus fortes, mais néanmoins modestes, corrélations étant avec le chômage des jeunes ($r = 0,46$) et avec le non-emploi des jeunes ($r = 0,38$). Nous proposons donc de ne pas retenir cet indicateur, ce champ étant déjà couvert par les cinq indicateurs retenus pour la rubrique « Situation sociale et celle de l'emploi ».

Le pourcentage de la population utilisant internet au moins une fois par semaine – Cet indicateur peut rendre compte de l'accès des populations aux technologies de l'information et à la société de la connaissance, ce qui apparaît comme un des objectifs d'une politique de cohésion. Il montre une bonne corrélation à la fois avec l'indicateur d'éducation supérieure masculine ($r = 0,69$), avec le niveau des revenus après transferts ($r = 0,66$) et avec le niveau du PIB/hab. ($r = 0,57$).

Conclusion – Nous retiendrons dans cette rubrique le pourcentage de la population masculine disposant d'un haut niveau d'éducation et celui utilisant régulièrement internet, que nous combinerons en un indice unique, sur la base de la moyenne des valeurs centrées réduites des deux indicateurs. Tel quel, cet indice rend compte de la « qualité » du capital humain pour le développement économique à haut niveau qualitatif plutôt que de la situation de privation éducative de base dans laquelle se trouverait une partie de la population.

F. La dimension environnementale

Nous préférons ne pas la prendre en compte, à un niveau régional. En effet, on peut se demander si c'est un objectif préférable d'égaliser le niveau des émissions ou des atteintes à l'environnement sur le territoire d'un État, au niveau de

⁷ Avec le PIB/hab., le taux de corrélation est de $r = 0,42$ pour la haute éducation féminine et de $0,65$ pour la masculine ; avec le revenu disponible après transferts, de $0,35$ pour les femmes et de $0,62$ pour les hommes. Le coefficient de variation non pondéré est très légèrement supérieur pour les hommes (36,2 %) par rapport aux femmes (35,3 %), mais la différence est ici bien moindre qu'en matière d'espérance de vie.

la moyenne nationale, ou d'avoir des régions où les émissions et ces atteintes sont plus fortes et d'autres où elles le sont moins. L'objectif devrait évidemment être de réduire le volume global des émissions et atteintes environnementales, au niveau national, voire européen. Il est donc difficile d'affirmer la pertinence d'indicateurs à l'échelle NUTS 2. En outre, ces indicateurs pertinents, dans l'optique de cohésion territoriale qui nous préoccupe, sont inexistantes, sinon peut-être les émissions de particules, dont en outre les chiffres proposés semblent très sujets à caution, sans doute en fonction de la couverture des territoires régionaux par des points de mesure, ainsi que de leur localisation.

Conclusions – Cette dimension n'est pas retenue.

G. Les indices composites non retenus

Il s'agit ici d'indices composites utilisés dans les rapports sur la « Cohésion économique, sociale et territoriale », mais que nous proposons de ne pas retenir parce qu'ils mêlent des indicateurs de base de nature différente et que nous préférons donc utiliser des indicateurs reflétant clairement chacune de ces dimensions.

Le Human Development Index (HDI) – Cet indicateur mêle deux indicateurs qui pour nous relèvent de la « qualité » du capital humain (l'accès à internet et la haute éducation) et deux qui relèvent pour nous de la « fragilisation » sociale (la basse éducation et le chômage de longue durée). Or, on l'a vu, ces deux dimensions sont assez indépendantes l'une de l'autre. Ainsi, la haute éducation masculine n'a qu'une corrélation de $r = -0,34$ avec la basse éducation, de $r = -0,30$ avec le chômage de longue durée ; de même, l'accès à internet est mieux lié à la haute éducation masculine ($r = 0,51$) qu'à la basse éducation ($r = -0,37$) et au chômage de longue durée ($r = -0,22$). Les variations de l'indicateur HDI sont donc difficiles à interpréter. En outre, le HDI est très fort corrélé avec les revenus après transferts ($r = 0,91$), ce qui rend cet indicateur redondant par rapport à un autre dont l'interprétation est plus évidente.

Le Human Poverty Index (HPI) – Cet indicateur est basé sur la part de la population à bas niveau d'éducation, sur la probabilité à la naissance de ne plus vivre à 65 ans (indicateurs à référence européenne), sur le chômage à long terme (indicateur à référence largement nationale de fait) et sur le pourcentage de la population en risque de pauvreté

(indicateur à référence nationale). Cet indicateur regroupe donc trois indicateurs de « fragilisation » sociale et un indicateur de santé globale. En fait, il est le reflet direct de la basse éducation ($r = 0,96$), sa corrélation étant moins forte voire quasi-nulle avec les trois autres composantes de son calcul, ce qui en rend l'interprétation délicate. Nous préférons donc l'éliminer.

H. Conclusion générale quant au choix des indicateurs

Parmi les quatre indicateurs proposés initialement pour « compléter » le PIB/hab, seul le pourcentage de personnes en situation de pauvreté après transferts sociaux nous semble pouvoir être retenu, à la fois sur une base de sa pertinence théorique et en fonction des disponibilités des données. Encore faut-il bien prendre en compte la référence nationale et non européenne des valeurs qu'il propose et doit-il être intégré dans un indicateur plus global de la fragilité sociale. Il ne nous semble donc pas possible de faire tel quel l'exercice initialement demandé, à savoir estimer la position des régions en utilisant des indicateurs PIB + tels que proposés a priori.

Dès lors, pour rencontrer l'esprit de la demande à la base de l'étude, nous proposons de retenir, outre l'indicateur de développement économique le PIB/habitant, qui reste incontournable malgré ses défauts :

- **un indicateur de bien-être matériel** : le revenu ajusté disponible après transferts ;
- **un indicateur de santé globale** : l'espérance de vie masculine à la naissance ;
- **un indicateur de « fragilisation » sociale** : le score de la première composante d'une analyse en composantes principales prenant en compte 5 indicateurs de base, sachant que la composante nationale est forte dans cet indicateur global ;
- **un indicateur de « qualité du capital humain »**, prenant en compte l'accès à internet et le niveau d'éducation supérieur masculine.

Pour chacun des quatre derniers indicateurs retenus, nous examinerons sa géographie et les écarts que son usage implique par rapport à celui de l'indicateur classique du PIB/hab. ou éventuellement par rapport au niveau de revenu ajusté après transferts. Pour ce faire, nous insisterons sur les régions qui glisseraient

de catégorie si on prenait la même part de la population européenne que celle englobée dans les régions situées à moins de 75 %, moins de 90 %, moins de 100 % et moins de 120 % du PIB/hab. Le seuil de moins de 75 % de la moyenne communautaire de PIB/hab. englobe 24,3 % de la population de l'Union (hors DOM français) et celui de 90 %, 38,3 %⁸. Nous considérerons que ces deux seuils sont ceux « d'éligibilité maximale » ou « d'éligibilité restreinte » aux aides structurelles en faveur de la cohésion.

Ensuite, nous procéderons dans le dernier chapitre au calcul d'un indicateur synthétique, prenant en compte toutes les dimensions reprises ci-dessus. Les résultats seront comparés à ce que donne une classification basée sur le seul indicateur de PIB/hab. et déboucheront donc sur un scénario de régions qui perdraient ou gagneraient des positions en matière d'éligibilité aux fonds structurels, sur la base d'une part identique de la population européenne habitant les régions éligibles.

4. L'impact d'indicateurs alternatifs sur l'éligibilité des régions européennes

A. Bien-être matériel versus développement économique

La figure 3 montre évidemment, en première lecture, la même structure centre-périphérie que celle qui ressortait de la répartition du PIB/hab. Toutefois, une lecture plus précise révèle des différences intéressantes. On observe tout d'abord une atténuation des îlots de PIB/hab. très élevés que représentaient les régions-capitales. Celles-ci, outre le fait que leurs bassins d'emploi peut dépasser les limites de leur aire statistique, sont des sources de redistribution de revenus vers l'ensemble des territoires nationaux. Ceci se voit bien par la couleur bleue avec laquelle ces aires-capitales sont représentées sur la figure 4, (Paris, Madrid, Lisbonne, Bruxelles, la Randstad Holland, Francfort, Munich, Stockholm, Helsinki, Prague, Varsovie, Vienne, Bratislava, Bucarest, Sofia, Stockholm, Athènes, etc.). Ces transferts contribuent donc à égaliser les niveaux de développement intranationaux. Le faible revenu relatif de l'est et du sud de l'Irlande par rapport au niveau du PIB/hab. rend compte de l'importance exceptionnelle des exportations de revenus au départ de ce pays. Il y a sans doute aussi exportations de revenus au départ de la Roumanie et de la Bulgarie, ainsi que de l'Estonie et de la Lettonie, mais cette question devrait être examinée plus en détail.

Quel impact aurait le fait de considérer le revenu ajusté après transferts sociaux plutôt que le PIB/hab. en termes d'éligibilité à des aides structurelles, en considérant donc que ces aides iraient le plus massivement aux régions regroupant un même volume de population que celles situées sous le niveau de PIB/hab. de 75 % de la moyenne européenne, ou éventuellement de manière plus limitée à celles situées sous le niveau de 90 %.

Les aides au niveau maximal continueraient évidemment à bénéficier aux nouveaux membres de l'Europe centre-orientale, la différence essentielle étant que leurs régions-capitales entreraient également dans la situation d'éligibilité à ces aides. Elles continueraient aussi à bénéficier à la Grèce, au sud de l'Italie (mais moins qu'en considérant le PIB/hab.), au Portugal, avec Lisbonne et l'Algarve entrant en situation d'éligibilité limitée ou forte. En Espagne, une éligibilité modérée s'étendrait à la Vieille Castille et au Pays valencien. En Europe du Nord-Ouest, les régions de vieille industrialisation qui bénéficient d'une situation d'éligibilité modérée en considérant le PIB/hab. perdraient, pour certaines d'entre elles, cet avantage vu l'importance des transferts de revenus dont elles bénéficient (Nord-Pas-de-Calais, Lorraine, Liège, Chemnitz, les vieux bassins industriels anglais). Il en irait de même de Regierungsbezirke allemands voisins de Hambourg ou de Berlin, qui bénéficient de transferts de revenus en liaison avec la périurbanisation.

B. « Fragilisation » sociale versus développement économique

Rappelons tout d'abord que cet indicateur est sensiblement influencé par sa référence à des situations nationales plutôt qu'européennes (diversité des conditions nationales sur le marché du travail, situation de la pauvreté par référence à une médiane nationale).

Ceci contribue à accentuer la mise en évidence de dualités internes aux États : les centres des vieux bassins industriels vs le sud en Grande-Bretagne ; la Région flamande vs la Wallonie en Belgique ; le Nord et le Nord-Est vs le reste du territoire en France, avec en outre une dualisation sociale forte sur le littoral méditerranéen de ce pays ; le Nord vs le Sud en Italie ; l'Allemagne de l'Est vs les anciens Länder en Allemagne, mais aussi le sud du pays vs le nord ; l'Est vs le Nord-Ouest en Hongrie.

⁸ Le niveau de PIB/hab. de 100 englobe de manière cumulée 50,0 % de la population européenne et celui de 120, 73,4 %.

Dans les anciens pays membres de l'Union européenne, les régions-capitales ont en général des indices de fragilisation sociale nettement plus médiocres que ce qui est attendu de leur développement économique (Londres, Bruxelles-Capitale, Île-de-France, Rome, Berlin) : c'est lié au fait que ces régions concentrent des poches de pauvreté parce qu'elles accueillent massivement des populations immigrées et parce que les activités motrices de leurs économies recourent surtout à du travail très qualifié. Cette situation mériterait sans doute que certaines de ces régions puissent être éligibles à des aides spécifiques pour des politiques sociales urbaines, indépendamment du niveau de leur PIB/hab. À l'inverse, dans les nouveaux pays membres, l'écart de développement entre les capitales et le reste des territoires et la dynamique des premières sont tels que la fragilité sociale y est réduite par rapport au reste des territoires nationaux, où se concentre aussi une pauvreté rurale (Varsovie vs le reste de la Pologne ; Bratislava vs la Slovaquie orientale ; Budapest vs le reste de la Hongrie ; Bucarest vs le reste de la Roumanie ; Sofia vs le reste de la Bulgarie).

C. Santé globale versus développement économique

Les niveaux les plus mauvais de santé globale sont enregistrés parmi les nouveaux pays membres de l'Union européenne de l'Europe centre-orientale. C'est là aussi que les écarts d'espérance de vie entre les hommes et les femmes sont les plus élevés. À la différence de la Suède, les performances sont médiocres en Finlande. La situation est également médiocre en Allemagne de l'Est et dans les bassins d'ancienne industrialisation (en Grande-Bretagne, du Nord-Pas-de-Calais à la Ruhr). En France, on observe toujours la différence entre le croissant septentrional de forte mortalité (qui est aussi le croissant de plus forte fécondité) et le reste du pays. C'est la France de l'alcool et du beurre, par opposition à la France du vin. En Belgique, la Région flamande s'oppose à la Wallonie. Les pays méditerranéens ont en général de bonnes performances en matière d'espérance de vie, supérieures à celles que l'on pourrait attendre en fonction de leur niveau de développement économique et matériel. C'est particulièrement vrai en Italie et en Espagne.

D. « Qualité du capital humain et de l'accès aux technologies de l'information » versus développement économique

La qualité du capital humain et l'accès aux technologies de l'information apparaissent les plus mauvaises parmi les nouveaux pays membres de l'Union européenne (sauf dans leurs capitales et à l'exception notable de l'Estonie). Mais ces pays sont rejoints dans cette position médiocre par ceux de l'Europe méditerranéenne, y compris ses parties les plus prospères, comme l'Italie du Nord.

Si l'on compare la position relative des régions européennes en termes de qualité du capital humain et d'accès aux technologies de l'information, par rapport à un classement en termes de PIB, le handicap du nord de l'Italie, et dans une moindre mesure de l'Autriche et du nord de l'Espagne apparaît à l'évidence. Cette situation est liée entre autres à des économies dont la prospérité a été fortement fondée sur le développement de réseaux de petites et moyennes entreprises industrielles, mobilisant relativement peu de main-d'œuvre de haut niveau de qualification, mais misant plutôt sur la formation sur le tas et mettant relativement peu en œuvre la R&D. Il conviendrait d'être particulièrement attentif à de telles situations, dans la mesure où ce type d'économie industrielle misant relativement peu sur la R&D est susceptible d'être fortement mis en concurrence dans l'avenir avec des économies de pays de la périphérie, comme la Chine. La faiblesse relative du capital humain y rend plus difficile des stratégies de remontée des filières technologiques. On remarquera aussi le cas de l'Irlande où le rattrapage rapide en termes de PIB s'est fait en partie sur le développement de secteurs industriels à haute technologie, mais dans des segments de production utilisant une main-d'œuvre banalisée, de sorte que l'Irlande a un niveau qualitatif de capital humain moindre qu'attendu du niveau de son PIB/hab., mais plus en phase avec le niveau du revenu ajusté disponible, c'est-à-dire en tenant compte des massives exportations de revenus qu'enregistre ce pays.

5. Propositions pour un indice synthétique de cohésion économique, sociale et territoriale et conclusion

Tableau 2. Coefficients de corrélation entre les différents indicateurs synthétiques

	Économie	Bien-être matériel	Santé globale	Fragilisation sociale	Capital humain
Indicateur économique	1,00	0,80	0,59	-0,40	0,67
Indicateur de bien-être matériel	0,80	1,00	0,81	-0,37	0,70
Indicateur de santé globale	0,59	0,81	1,00	-0,22	0,44
Indicateur de fragilisation sociale	-0,40	-0,37	-0,22	1,00	-0,45
Indicateur de qualité du capital humain et d'accès aux technologies de l'information	0,67	0,70	0,44	-0,45	1,00

A. Première solution : PIB+4

Les résultats des régions sur les cinq dimensions peuvent être soumis à une analyse en composantes principales qui met en évidence les principales dimensions sous-jacentes.

La première composante de cette analyse rend compte de 65 % de la variance totale et la deuxième de 17 %, soit 83 % pour les deux premières composantes. Les cinq dimensions sont bien corrélées au premier axe (c'est-à-dire que celui-ci les « résume » bien), avec des coefficients de corrélation compris entre 0,78 et 0,94, sauf la fragilité sociale qui est un peu moins corrélée, 0,55. La fragilité sociale est en revanche bien corrélée avec le deuxième axe, qu'elle contribue largement à construire, avec une corrélation de 0,77. Ceci rend compte d'une certaine indépendance de cette variable « fragilité sociale » par rapport aux autres dimensions, qui s'explique entre autres par l'impact des cadres nationaux et aussi par le fait que de grandes régions métropolitaines prospères économiquement peuvent en même temps être des endroits où la fragilité sociale se concentre.

B. Deuxième solution, préférable : PIB+3 et « fragilité sociale »

Du fait de cette relative indépendance de cette variable « fragilité sociale » et de son lien avec des référentiels nationaux spécifiques, il nous semble dès lors préférable de construire un indicateur synthétique d'éligibilité aux aides régionales PIB+3, c'est-à-dire tenant compte des quatre dimen-

sions économie, bien-être matériel, santé globale et capital humain. Quitte à considérer ensuite de manière séparée l'indicateur de fragilité sociale, qui pourrait par exemple donner lieu à éligibilité à un système d'aides spécifiques pour lutter contre la dualisation sociale et qui se justifierait aussi pour renforcer les cohésions intranationales. Ces aides d'un type spécifique pourraient par exemple bénéficier à certaines régions métropolitaines confrontées à des problèmes sociaux aigus malgré leur prospérité générale.

Dans ce cas, l'analyse en composantes principales limitée aux quatre dimensions retenues rend compte de 75 % de la variance sur le premier axe et de 15 % sur le second, avec des niveaux très élevés de corrélation des quatre dimensions retenues sur ce premier axe (entre 0,80 et 0,96). **Il est donc tout à fait acceptable de juger de l'éligibilité des régions à des aides structurelles sur la base des résultats de ce premier axe, avec en supplément des aides sociales spécifiques qui iraient aux régions ne bénéficiant pas des conditions générales d'éligibilité, mais fragilisées sur le plan social** (les régions ayant les plus mauvais résultats de fragilité sociale, aux seuils respectifs de 24,3 % et de 38,3 % de la population européenne, soit les seuils d'éligibilité retenus aux niveaux de 75 % et de 90 % du PIB/hab.).

C. Deuxième solution bis : PIB+3 et « fragilité sociale »

La proposition ci-dessus est « scientifiquement » la plus correcte. Toutefois, **on pourrait considérer**

qu'il serait politiquement difficile de construire un régime d'attribution d'aides sur la base de critères définis au départ d'une analyse en composantes principales, qui seraient mal compris du grand public. Dans la mesure où les quatre indicateurs retenus (PIB/hab. + revenu ajusté disponible + état de santé globale + qualité du capital humain et accès aux technologies de l'information) sont fortement corrélés au premier axe de l'ana-

lyse en composantes principales, on pourrait donc préférer établir simplement une moyenne standardisée, c'est-à-dire la moyenne des cotes obtenues pour chaque région en attribuant à chacun d'eux une valeur correspondant à son écart centré réduit à la moyenne de la série (c'est-à-dire l'écart de la valeur d'une région par rapport à la moyenne européenne divisé par l'écart moyen).

6. Conclusion

En conclusion, on peut comparer les modifications qu'entraînerait le passage à un critère PIB+3 à la place du PIB en termes d'éligibilité des régions, en prenant l'hypothèse d'une part similaire de la population européenne habitant les zones éligibles. On y a ajouté les zones qui, sans entrer dans les critères d'éligibilité, pourraient entrer en ligne de compte pour un régime d'aides spéciales destinées à réduire les fractures sociales et les situations de déprise grave sur le marché du travail. Aider ces zones spécifiques reste évidemment un choix politique à faire en faveur de la cohésion nationale, dont il conviendra de décider s'il est de la responsabilité communautaire ou nationale.

Globalement, les zones qui perdent ou voient se réduire le bénéfice des aides (et à l'inverse celles qui entrent en éligibilité ou voient se relever leur niveau d'aide) groupent 5,9 % de la population européenne (pour rappel, les zones potentiellement aidées, de manière pleine ou réduite, regroupent 38,2 % de cette population). En volume de population concernée, les pertes ou réduction de niveau d'éligibilité concernent principalement trois grands pays, la France, le Royaume-Uni et l'Allemagne (y compris une partie de l'Allemagne de l'Est, en Saxe et dans le sud du Brandebourg), les transferts internes bénéficiant sensiblement aux régions les moins prospères de ces pays. Les régions d'ancienne industrialisation de la Wallonie et du nord de la France garderaient leur niveau d'éligibilité restreinte, à l'exception de la Lorraine. Mais en pourcentage de la population nationale, c'est la Grèce qui perdrait le plus, Athènes perdant le bénéfice des aides restreintes et l'éligibilité se restreignant dans certaines régions de l'est du pays (Macédoine centrale, Thessalie). Le niveau d'éligibilité se restreindrait

aussi, sans disparaître, dans l'est du Mezzogiorno italien, ce qui peut s'expliquer à la fois par l'importance des transferts et par le bon niveau de santé globale dans le sud de l'Italie.

En revanche, les principaux bénéficiaires des nouveaux critères seraient les nouveaux membres de l'Europe centre-orientale, en particulier des aires métropolitaines qui entreraient en situation d'éligibilité maximale, du fait des transferts qui les affaiblissent relativement par rapport à la formation du PIB qu'elles concentrent et de niveaux de santé, voire de capital humain, faibles (région de Varsovie, Bohême centrale autour de Prague, Budapest, Bucarest). Le Pays valencien entrerait dans le bénéfice des aides restreintes en Espagne, de même que Lisbonne au Portugal.

Si en outre on prenait en compte un régime d'aide particulier pour les régions plus riches, mais en situation de dualisation/fragilité sociale et de difficultés aiguës, du moins pour certains segments de la population, sur le marché du travail, il faudrait considérer plusieurs régions métropolitaines des anciens pays membres (Londres, Birmingham, Manchester, Bruxelles, Rome, Barcelone, Madrid, etc.), ainsi que le littoral méditerranéen français et la Saxe.

NB : Si on considère que l'indicateur PIB+3 est trop complexe et que l'on préfère un indicateur PIB+1, c'est-à-dire ne prenant en compte que la moyenne du PIB/hab. et du revenu moyen ajusté disponible, les deux critères étant rapportés à une moyenne européenne de 100, les conclusions iraient dans le même sens, même si un peu moins de régions changeraient de catégorie. Ici aussi, les « perdants » de l'attribution des fonds structurels seraient les trois grands pays, l'Allemagne dans une moindre mesure, la France et le Royaume-Uni.

Tableau 3. Comparaison par pays entre la population incluse dans les régions éligibles sur la base du classement PIB+3, par rapport au classement PIB, en pourcentage de la population européenne totale (hors DOM)

	Non eligible according to both rankings	Non eligible and losing eligibility	Non eligible	<i>of which in situation of potential social frailty</i>	Restricted eligibility according to both rankings	Restricted eligibility and gaining eligibility	Restricted eligibility and losing eligibility	Restricted eligibility	Fully eligible according to both rankings	Fully eligible and gaining eligibility	Fully eligible	Country	Losing eligibility, partially or fully	Gaining eligibility, partially or fully	Gains – losses of eligibility
Autriche	1,6		1,6		0,1			0,1				1,7			
Belgique	1,5		1,5	0,3	0,6			0,6				2,1			
Bulgarie									1,6		1,6	1,6			
Chypre	0,2		0,2									0,2			
Rép. tchèque	0,2		0,2						1,6	0,2	1,9	2,1		0,2	0,2
Allemagne	13,7	1,2	14,8	2,8	1,9			1,9				16,7	1,2		-1,2
Danemark	0,9		0,9			0,2		0,2				1,1		0,2	0,2
Estonie									0,3		0,3	0,3			
Espagne	4,6		4,6	3,7	2,8	1,4	0,2	4,5				9,0	0,2	1,4	1,2
Finlande	0,9		0,9		0,1			0,1				1,1			
France	9,8	1,4	11,3	2,9	1,3			1,3				12,5	1,4		-1,4
Grèce	0,8		0,8		0,3	0,1	0,6	0,9	0,4	0,1	0,5	2,3	0,6	0,2	-0,4
Hongrie						0,6		0,6	1,5		1,5	2,0		0,6	0,6
Irlande	0,6		0,6			0,2		0,2				0,9		0,2	0,2
Italie	7,6		7,6	1,1	0,8	0,2	0,8	1,8	2,6		2,6	12,0	0,8	0,2	-0,6
Lituanie									0,7		0,7	0,7			
Luxembourg	0,1		0,1									0,1			
Lettonie									0,5		0,5	0,5			
Malte					0,1			0,1				0,1			
Pays-Bas	3,3		3,3									3,3			
Pologne									6,7	1,1	7,7	7,7		1,1	1,1
Portugal						0,6		0,6	1,5	0,1	1,6	2,2		0,7	0,7
Roumanie									3,9	0,5	4,4	4,4		0,5	0,5
Suède	1,9		1,9									1,9			
Slovénie						0,2		0,2	0,2		0,2	0,4		0,2	0,2
Slovaquie	0,1		0,1						1,0		1,0	1,1			
Grande-Bretagne	9,7	1,7	11,4	2,6	0,5	0,5		1,0				12,3	1,7	0,5	-1,2
Total EU-27	57,6	4,3	61,9	13,3	8,4	3,9	1,6	13,9	22,3	2,0	24,3	100,0	5,9	5,9	0,0

Tableau 4. Comparaison par pays entre la population incluse dans les régions éligibles sur la base du classement PIB+3, par rapport au classement PIB, en pourcentage des populations nationales (hors DOM)

	Non eligible according to both rankings	Non eligible and losing eligibility	Non eligible	of which in situation of potential social frailty	Restricted eligibility according to both rankings	Restricted eligibility and gaining eligibility	Restricted eligibility and losing eligibility	Restricted eligibility	Fully eligible according to both rankings	Fully eligible and gaining eligibility	Fully eligible	Country	Losing eligibility, partially or fully	Gaining eligibility, partially or fully	Gains – losses of eligibility
Autriche	96,4		96,4		3,6			3,6				100,0			
Belgique	71,0		71,0	13,1	29,0			29,0				100,0			
Bulgarie									100,0		100,0	100,0			
Chypre	100,0		100,0									100,0			
Rép. tchèque	11,5		11,5						77,0	11,5	88,5	100,0		11,5	11,5
Allemagne	81,8	7,1	88,9	16,5	11,1			11,1				100,0	7,1		-7,1
Danemark	84,7		84,7			15,3		15,3				100,0		15,3	15,3
Estonie									100,0		100,0	100,0			
Espagne	50,7		50,7	40,5	31,4	15,5	2,4	49,3				100,0	2,4	15,5	13,1
Finlande	87,9		87,9		12,1			12,1				100,0			
France	78,5	11,5	89,9	23,3	10,1			10,1				100,0	11,5		-11,5
Grèce	36,3		36,3		12,8	2,7	25,7	41,2	17,3	5,3	22,6	100,0	25,7	8,0	-17,7
Hongrie						28,4		28,4	71,6		71,6	100,0		28,4	28,4
Irlande	73,6		73,6			26,4		26,4				100,0		26,4	26,4
Italie	63,2		63,2	9,3	6,6	1,7	6,8	15,1	21,7		21,7	100,0	6,8	1,7	-5,2
Lituanie									100,0		100,0	100,0			
Luxembourg	100,0		100,0									100,0			
Lettonie									100,0		100,0	100,0			
Malte					100,0			100,0				100,0			
Pays-Bas	100,0		100,0									100,0			
Pologne									86,4	13,6	100,0	100,0		13,6	13,6
Portugal						26,4		26,4	67,1	6,5	73,6	100,0		32,9	32,9
Roumanie									89,7	10,3	100,0	100,0		10,3	10,3
Suède	100,0		100,0									100,0			
Slovénie						46,3		46,3	53,7		53,7	100,0		46,3	46,3
Slovaquie	11,0		11,0						89,0		89,0	100,0			
Grande-Bretagne	78,7	13,4	92,1	20,9	4,1	3,7		7,9				100,0	13,4	3,7	-9,7
	57,6	4,3	61,9	13,3	8,4	3,9	1,6	13,9	22,3	2,0	24,3	100,0	5,9	5,9	0,0

Tableau 5. Comparaison par pays entre la population incluse dans les régions éligibles sur la base du classement PIB+1, par rapport au classement PIB, en pourcentage de la population européenne totale (hors DOM)

	Non eligible according to both rankings	Non eligible and loosing eligibility	Non eligible	<i>of which in situation of potential social frailty</i>	Restricted eligibility according to both rankings	Restricted eligibility and gaining eligibility	Restricted eligibility and loosing eligibility	Restricted eligibility	Fully eligible according to both rankings	Fully eligible and gaining eligibility	Fully eligible	Country	Loosing eligibility, partially or fully	Gaining eligibility, partially or fully	Gains – losses of eligibility
Autriche	1,6	0,1	1,7									1,7	0,1		-0,1
Belgique	1,5		1,5	0,3	0,6			0,6				2,1			
Bulgarie									1,6		1,6	1,6			
Chypre	0,2		0,2									0,2			
Rép. tchèque	0,2		0,2						1,6	0,2	1,9	2,1		0,2	0,2
Allemagne	13,7	0,4	14,0	1,6	2,7			2,7				16,7	0,4		-0,4
Danemark	0,9		0,9			0,2		0,2				1,1		0,2	0,2
Estonie									0,3		0,3	0,3			
Espagne	4,6		4,6	3,6	2,8	1,4	0,2	4,4				9,0	0,2	1,4	1,2
Finlande	0,8		0,8		0,1	0,1		0,3				1,1		0,1	0,1
France	9,6	2,1	11,7	3,0	0,9			0,9				12,5	2,1		-2,1
Grèce	0,8		0,8		0,3	0,1	0,4	0,8	0,5	0,1	0,7	2,3	0,4	0,2	-0,3
Hongrie						0,6		0,6	1,5		1,5	2,0		0,6	0,6
Irlande	0,9		0,9	0,2								0,9			
Italie	7,8		7,8	1,1	0,8			0,8	3,4		3,4	12,0			
Lituanie									0,7		0,7	0,7			
Luxembourg	0,1		0,1									0,1			
Lettonie									0,5		0,5	0,5			
Malte					0,1			0,1				0,1			
Pays-Bas	3,3		3,3									3,3			
Pologne					1,1			1,1	6,7		6,7	7,7			
Portugal	0,6		0,6	0,6	0,1	0,1		0,1	1,5		1,5	2,2		0,1	0,1
Roumanie									3,9	0,5	4,4	4,4		0,5	0,5
Suède	1,9		1,9									1,9			
Slovénie						0,2		0,2	0,2		0,2	0,4		0,2	0,2
Slovaquie	0,1		0,1						1,0		1,0	1,1			
Grande-Bretagne	10,2	0,9	11,1	2,2	0,9		0,4	1,2				12,3	1,3		-1,3
Total EU-27	58,7	3,4	62,1	12,6	10,3	2,6	1,0	13,9	23,3	0,8	24,0	100	404	3,4	-1,1

Tableau 6. Comparaison par pays entre la population incluse dans les régions éligibles sur la base du classement PIB+1, par rapport au classement PIB, en pourcentage des populations nationales (hors DOM)

	Non eligible according to both rankings	Non eligible and losing eligibility	Non eligible	<i>of which in situation of potential social frailty</i>	Restricted eligibility according to both rankings	Restricted eligibility and gaining eligibility	Restricted eligibility and losing eligibility	Restricted eligibility	Fully eligible according to both rankings	Fully eligible and gaining eligibility	Fully eligible	Country	Losing eligibility, partially or fully	Gaining eligibility, partially or fully	Gains – losses of eligibility
Autriche	96,4	3,6	100									100,0	3,6		-3,6
Belgique	71,0		71,0	14,0	29,0			29,0				100,0			
Bulgarie									100,0		100,0	100,0			
Chypre	100,0		100,0									100,0			
Rép. tchèque	11,5		11,5						77,0	11,5	88,5	100,0		11,5	11,5
Allemagne	81,8	2,1	83,9	9,6	16,1			16,1				100,0	2,1		-2,1
Danemark	84,7		84,7			15,3		15,3				100,0		15,3	15,3
Estonie									100,0		100,0	100,0			
Espagne	50,9		50,9	39,9	31,4	15,3	2,4	49,1				100,0	2,4	15,3	12,9
Finlande	75,7		75,7		12,1	12,1		24,3				100,0		12,1	12,1
France	76,5	16,4	93,0	23,9	7,0			7,0				100,0	16,4		-16,4
Grèce	36,1		36,1		13,2	2,6	18,9	34,8	23,8	5,3	29,1	100,0	18,9	7,9	-11,0
Hongrie						28,4		28,4	71,6		71,6	100,0		28,4	28,4
Irlande	100,0		100,0	23,0								100,0			
Italie	64,9		64,9	9,2	66			6,6	28,5		28,5	100,0			
Lituanie			0,0						100,0		100,0	100,0			
Luxembourg	100,0		100,0									100,0			
Lettonie									100,0		100,0	100,0			
Malte					100,0			100,0				100,0			
Pays-Bas	100,0		100,0									100,0			
Pologne					13,6			13,6	86,4		86,4	100,0			
Portugal	26,4		26,4	27,8	4,2	2,3		6,5	67,1		67,1	100,0		2,3	2,3
Roumanie									89,7	10,3	100,0	100,0		10,3	10,3
Suède	100,0		100,0									100,0			
Slovénie			0,0			46,3		46,3	53,7		53,7	100,0		46,3	46,3
Slovaquie	11,0		11,0						89,0		89,0	100,0			
Grande-Bretagne	82,5	7,5	90,0	17,9	6,9		3,1	10,0				100,0	10,6		-10,6
	58,7	3,4	62,1	12,6	10,3	2,6	1,0	13,9	23,3	0,8	24,0	100,0	4,4	3,4	-1,1

Annexe 1. NUTS 1, 2 et 3 dans les différents pays membres

	NUTS 1		NUTS 2		NUTS 3	
BE	Gewesten /Régions	3	Provincies /Provinces	11	Arrondissementen/ Arrondissements	44
BG	Rajoni	2	Rajoni za planirane	6	Oblasti	28
CZ	Územi	1	Oblasti	8	Kraje	14
DK	-	1	Regioner	5	Landsdeler	11
DE	Länder	16	Regierungsbezirke	39	Kreise	429
EE	-	1	-	1	Groups of Maakond	5
IE	-	1	Regions	2	Regional Authority Regions	8
GR	Groups of development regions	4	Periferies	13	Nomoi	51
ES	Agrupacion de comunidades Autonomas	7	Comunidades y ciudades	19	Provincias + islas + Ceuta, Melilla	59
FR	Z.E.A.T. + DOM	9	Régions + DOM	26	Départements + DOM	100
IT	Gruppi di regioni	5	Regioni	21	Provincia	107
CY	-	1	-	1	-	1
LV	-	1	-	1	Regioni	6
LT	-	1	-	1	Apskritis	10
LU	-	1	-	1	-	1
HU	Statisztikai nagyrégiók	3	Tervezésistatisztikai régiók	7	Megyék + Budapest	20
MT	-	1	-	1	Gzejjer	2
NL	Landsdelen	4	Provincies	12	COROP regio's	40
AT	Gruppen von Bundesländern	3	Bundesländer	9	Gruppen von politischen Bezirken	35
PL	Regiony	6	Województwa	16	Podregiony	66
PT	Continente + Regioes autonomas	3	Comissaoes de Coordenação regional + Regioes autonomas	7	Grupos de Concelhos	30
RO	Macroregiuni	4	Regiuni	8	Judet + Bucuresti	42
SI	-	1	Kohezijske regije	2	Statistične regije	12
SK	-	1	Oblasti	4	Kraje	8
FI	Manner-Suomi, Ahvenanmaa/ Fasta Finland, Åland	2	Suuralueet / Storområden	5	Maakunnat / Landskap	20
SE	Grupper av riksområden	3	Riksområden	8	Län	21
UK	Government OHce Regions ; Country	12	Counties (some grouped) ; Inner and Outer London ; Groups of unitary authorities	37	Upper tier authorities or groups of lower tier authorities (unitary authorities or districts)	133
EU-27		97		271		1303

Annexe 2. Comparaison entre les régions statistiques NUTS 2 éligibles aux niveaux de 75 % ou de 90 % de la moyenne européenne du PIB (respectivement 24,3 % et 38,3 % de la part cumulée de la population européenne) et celles qui le seraient selon les critères de PIB+3 (moyennes standardisées)

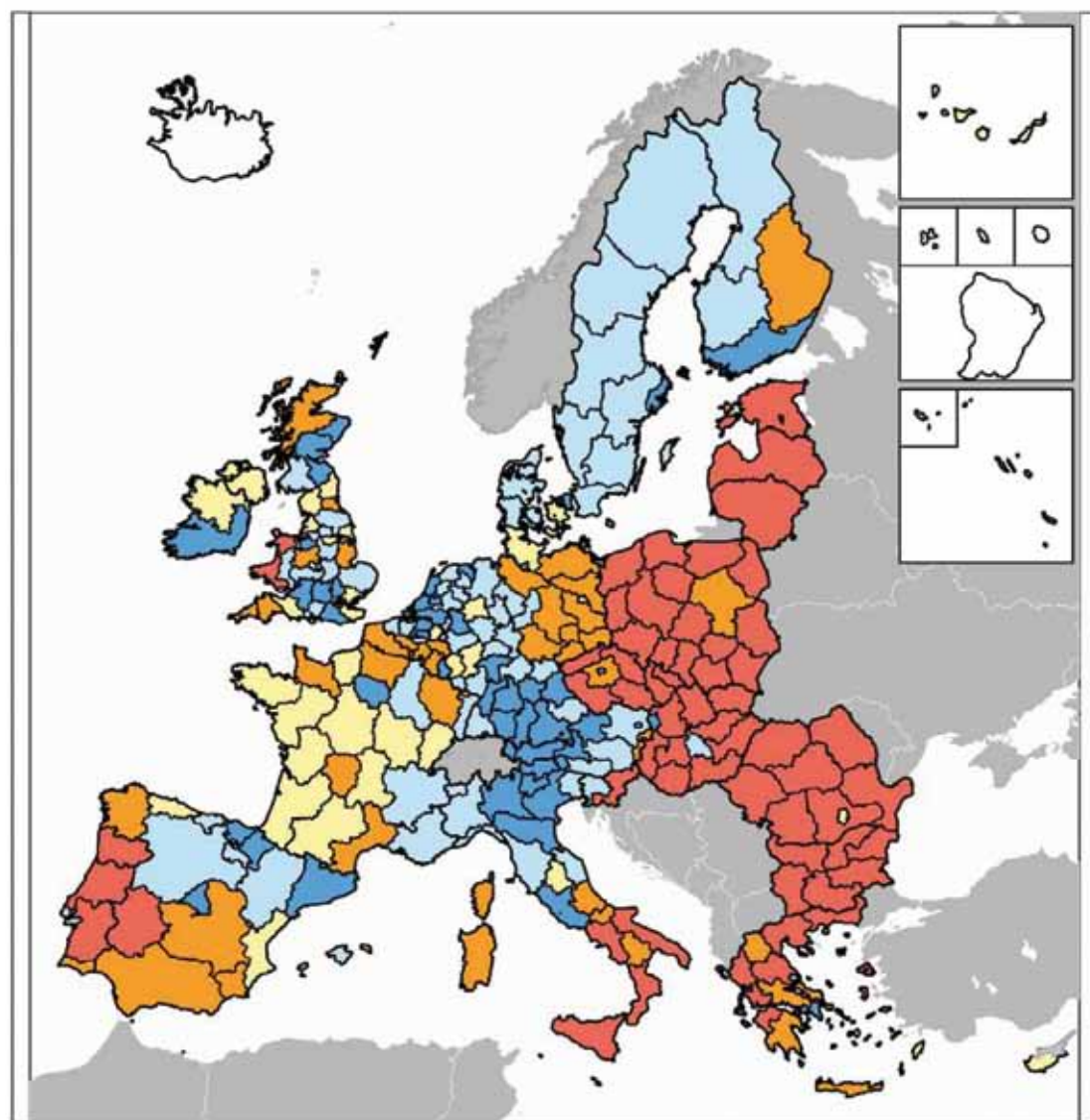
RÉGIONS PLEINEMENT ÉLIGIBLES D'APRÈS LE PIB+3		
Régions pleinement éligibles d'après le PIB et le PIB+3		
BG31 Severozapaden	HU31 Észak-Magyarország	PL61 Kujawsko-Pomorskie
BG32 Severen tsentralen	HU32 Észak-Alföld	PL62 Warmińsko-Mazurskie
BG33 Severoiztochen	HU33 Dél-Alföld	PL63 Pomorskie
BG34 Yugoiztochen	ITF3 Campania	PT11 Norte
BG41 Yugozapaden	ITF6 Calabria	PT16 Centro (P)
BG42 Yuzhen tsentralen	ITG1 Sicilia	PT18 Alentejo
CZ03 Jihozápad	LT00 Lietuva	PT20 Região Autónoma dos Açores
CZ04 Severozápad	LV00 Latvija	RO11 Nord-Vest
CZ05 Severovýchod	PL11 Łódzkie	RO12 Centru
CZ06 Jihovýchod	PL21 Małopolskie	RO21 Nord-Est
CZ07 Střední Morava	PL22 Śląskie RO22 Sud-Est	RO22 Sud-Est
CZ08 Moravskoslezsko	PL31 Lubelskie	RO31 Sud - Muntenia
EE00 Eesti	PL32 Podkarpackie	RO41 Sud-Vest Oltenia
GR11 Anatoliki Makedonia, Thraki	PL33 Świętokrzyskie	RO42 Vest
GR21 Ipeiros	PL34 Podlaskie	SI01 Vzhodna Slovenija
GR22 Ionia Nisia	PL41 Wielkopolskie	SK02 Západné Slovensko
GR23 Dytiki Ellada	PL42 Zachodniopomorskie	SK03 Stredné Slovensko
HU21 Közép-Dunántúl	PL43 Lubuskie	SK04 Východné Slovensko
HU22 Nyugat-Dunántúl	PL51 Dolnośląskie	
HU23 Dél-Dunántúl	PL52 Opolskie	
Régions partiellement éligibles d'après le PIB mais pleinement éligibles d'après le PIB+3		
CZ02 Střední Čechy	PL12 Mazowieckie	PT15 Algarve
GR25 Peloponnisos		
Régions non éligibles d'après le PIB mais pleinement éligibles d'après le PIB+3		
RO32 București - Ilfov	PT30 Região Autónoma da Madeira	

RÉGIONS À L'ÉLIGIBILITÉ RESTREINTE D'APRÈS LE PIB+3		
Régions pleinement éligibles d'après le PIB mais à l'éligibilité restreinte d'après le PIB+3		
ES43 Extremadura	GR12 Kentriki Makedonia	GR41 Voreio Aigaio
ITF4 Puglia	GR14 Thessalia	
Régions à l'éligibilité restreinte d'après le PIB et le PIB+3		
AT11 Burgenland (A)	ES11 Galicia	GR43 Kriti
BE32 Prov, Hainaut	ES42 Castilla-La Mancha	ITF1 Abruzzo
BE33 Prov, Liège	ES61 Andalucía	ITF2 Molise
BE34 Prov, Luxembourg (B)	ES62 Región de Murcia	ITF5 Basilicata
BE35 Prov, Namur	FI13 Itä-Suomi	ITG2 Sardegna
DE41 Brandenburg - Nordost	FR22 Picardie	MT00 Malta
DE80 Mecklenburg-Vorpommern	FR30 Nord – Pas-de-Calais	UKC1 Tees Valley and Durham
DED1 Chemnitz	FR83 Corse	UKD5 Merseyside
DEE0 Sachsen-Anhalt	GR13 Dytiki Makedonia	
DEG0 Thüringen	GR24 Sterea Ellada	
Régions non éligibles d'après le PIB mais accédant à l'éligibilité restreinte d'après le PIB+3		
DK02 Sjælland	GR42 Notio Aigaio	PT17 Lisboa
ES52 Comunidad Valenciana	HU10 Közép-Magyarország	SI02 Zahodna Slovenija
ES63 Ciudad Autónoma de Ceuta	IE01 Border, Midland and Western	UKM3 South Western Scotland
ES64 Ciudad Autónoma de Melilla	ITC2 Valle d'Aosta/Vallée d'Aoste	
ES70 Canarias	ITE2 Umbria	

RÉGIONS NON ÉLIGIBLES D'APRÈS LE PIB+3 (* = situation spécifique de vulnérabilité sociale)		
Régions pleinement éligibles d'après le PIB mais perdant l'éligibilité d'après le PIB+3		
UKL1 West Wales and The Valleys *		
Régions à l'éligibilité restreinte d'après le PIB mais perdant l'éligibilité d'après le PIB+3		
DE42 Brandenburg – Südwest *	FR63 Limousin	UKK3 Cornwall and Isles of Scilly
DE93 Lüneburg	FR81 Languedoc-Roussillon *	UKK4 Devon
DED2 Dresden *	UKD1 Cumbria	UKM6 Highlands and Islands
DED3 Leipzig *	UKD4 Lancashire	
FR25 Basse-Normandie *	UKF3 Lincolnshire	
FR41 Lorraine *	UKG2 Shropshire and Staffordshire	
Régions non éligibles d'après le PIB et le PIB+3		
AT12 Niederösterreich	DK01 Hovedstaden	NL11 Groningen
AT13 Wien	DK03 Syddanmark	NL12 Friesland (NL)
AT21 Kärnten	DK04 Midtjylland	NL13 Drenthe
AT22 Steiermark	DK05 Nordjylland	NL21 Overijssel
AT31 Oberösterreich	ES12 Principado de Asturias *	NL22 Gelderland
AT32 Salzburg	ES13 Cantabria	NL23 Flevoland
AT33 Tirol	ES21 País Vasco	NL31 Utrecht
AT34 Vorarlberg	ES22 Comunidad Foral de Navarra	NL32 Noord-Holland
BE10 Brussels Capital Region *	ES23 La Rioja *	NL33 Zuid-Holland

RÉGIONS NON ÉLIGIBLES D'APRÈS LE PIB+3 (* = situation spécifique de vulnérabilité sociale)		
Régions non éligibles d'après le PIB et le PIB+3		
BE21 Prov, Antwerpen	ES24 Aragón	NL34 Zeeland
BE22 Prov, Limburg (B)	ES30 Comunidad de Madrid *	NL41 Noord-Brabant
BE23 Prov, Oost-Vlaanderen	ES41 Castilla y León *	NL42 Limburg (NL)
BE24 Prov, Vlaams-Brabant	ES51 Cataluña *	SE11 Stockholm
BE25 Prov, West-Vlaanderen	ES53 Illes Balears *	SE12 Östra Mellansverige
BE31 Prov, Brabant Wallon *	FI18 Etelä-Suomi	SE21 Småland med öarna
CY00 Κύπρος / Kibris	FI19 Länsi-Suomi	SE22 Sydsverige
CZ01 Praha	FI1A Pohjois-Suomi	SE23 Västsverige
DE11 Stuttgart	FI20 Åland	SE31 Norra Mellansverige
DE12 Karlsruhe	FR10 Île de France	SE32 Mellersta Norrland
DE13 Freiburg	FR21 Champagne-Ardenne *	SE33 Övre Norrland
DE14 Tübingen	FR23 Haute-Normandie *	SK01 Bratislavský kraj
DE21 Oberbayern	FR24 Centre	UKC2 Northumberland and Tyne and Wear *
DE22 Niederbayern	FR26 Bourgogne	UKD2 Cheshire
DE23 Oberpfalz	FR42 Alsace	UKD3 Greater Manchester *
DE24 Oberfranken	FR43 Franche-Comté	UKE1 East Yorkshire and Northern Lincolnshire
DE25 Mittelfranken	FR51 Pays de la Loire	UKE2 North Yorkshire
DE26 Unterfranken	FR52 Bretagne	UKE3 South Yorkshire *
DE27 Schwaben	FR53 Poitou-Charentes	UKE4 West Yorkshire
DE30 Berlin *	FR61 Aquitaine	UKF1 Derbyshire and Nottinghamshire
DE50 Bremen *	FR62 Midi-Pyrénées	UKF2 Leicestershire, Rutland and Northamptonshire
DE60 Hamburg	FR71 Rhône-Alpes	UKG1 Herefordshire, Worcestershire and Warwick
DE71 Darmstadt	FR72 Auvergne	UKG3 West Midlands *
DE72 Gießen	FR82 Provence-Alpes-Côte d'Azur *	UKH1 East Anglia
DE73 Kassel	GR30 Attiki	UKH2 Bedfordshire and Hertfordshire
DE91 Braunschweig	IE02 Southern and Eastern	UKH3 Essex
DE92 Hannover	ITC1 Piemonte	UKI1 Inner London *
DE94 Weser-Ems	ITC3 Liguria	UKI2 Outer London
DEA1 Düsseldorf	ITC4 Lombardia	UKJ1 Berkshire, Buckinghamshire and Oxfordshire
DEA2 Köln	ITD1 Provincia Autonoma Bolzano/Bozen	UKJ2 Surrey, East and West Sussex
DEA3 Münster	ITD2 Provincia Autonoma Trento	UKJ3 Hampshire and Isle of Wight
DEA4 Detmold	ITD3 Veneto	UKJ4 Kent
DEA5 Arnsberg *	ITD4 Friuli-Venezia Giulia	UKK1 Gloucestershire, Wiltshire and Bristol/Bath area
DEB1 Koblenz	ITD5 Emilia-Romagna	UKK2 Dorset and Somerset
DEB2 Trier	ITE1 Toscana	UKL2 East Wales
DEB3 Rheinhessen-Pfalz	ITE3 Marche	UKM2 Eastern Scotland
DEC0 Saarland	ITE4 Lazio *	UKM5 North Eastern Scotland
DEF0 Schleswig-Holstein	LU00 Luxembourg (Grand-Duché)	UKN0 Northern Ireland

Figure 2. Niveaux relatifs de PIB/hab. au niveau NUTS 2, 2007



Sources : Eurostat

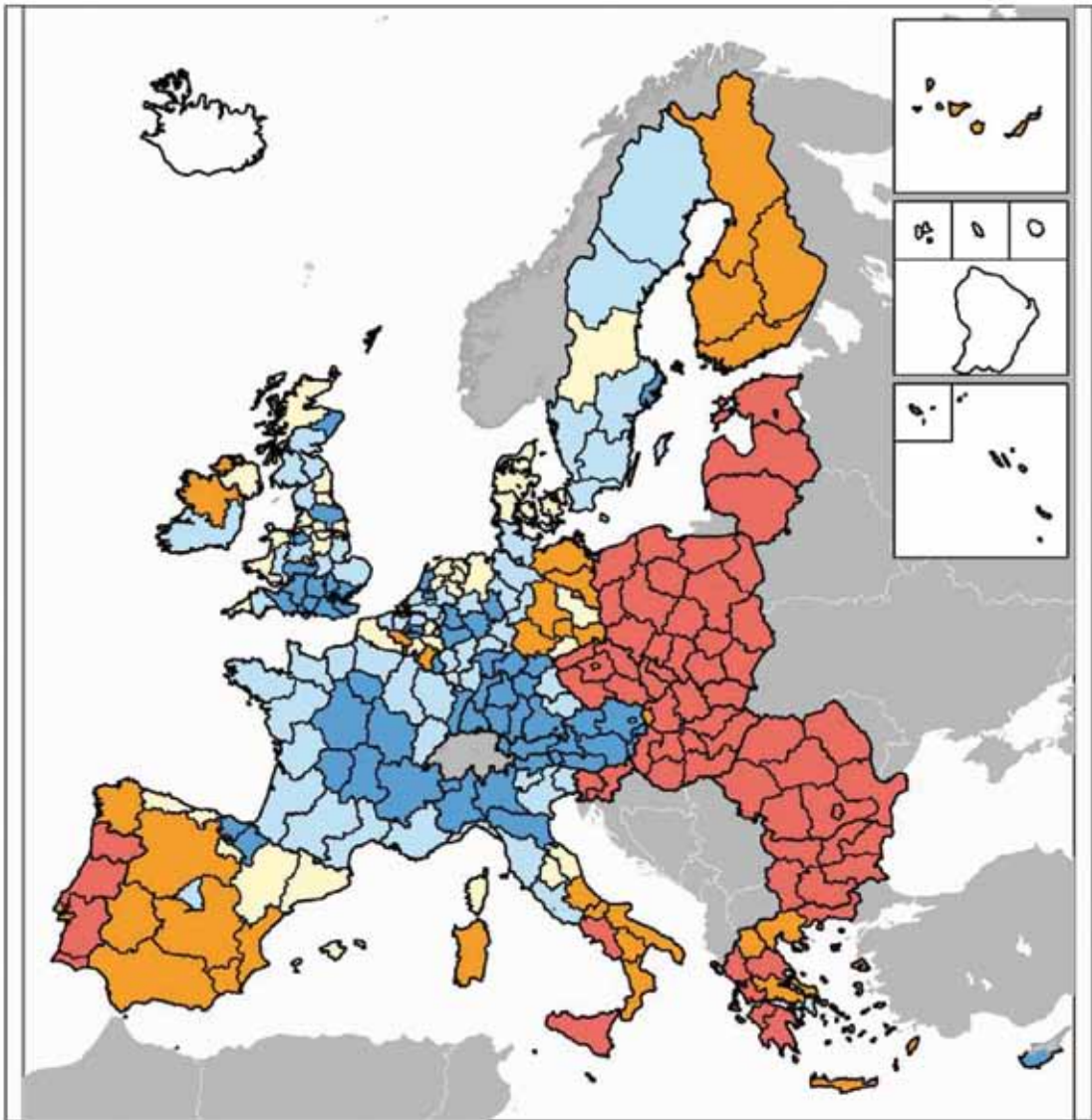
(c) IGEAT-ULB 2011

PIB par habitant

Part cumulée de la
population européenne

< 75	24.3%
75-90	38.3%
90-100	50.0%
100-120	73.4%
> 120	100%

Figure 3. Revenu disponible net ajusté des ménages privés (SCPA), 2007

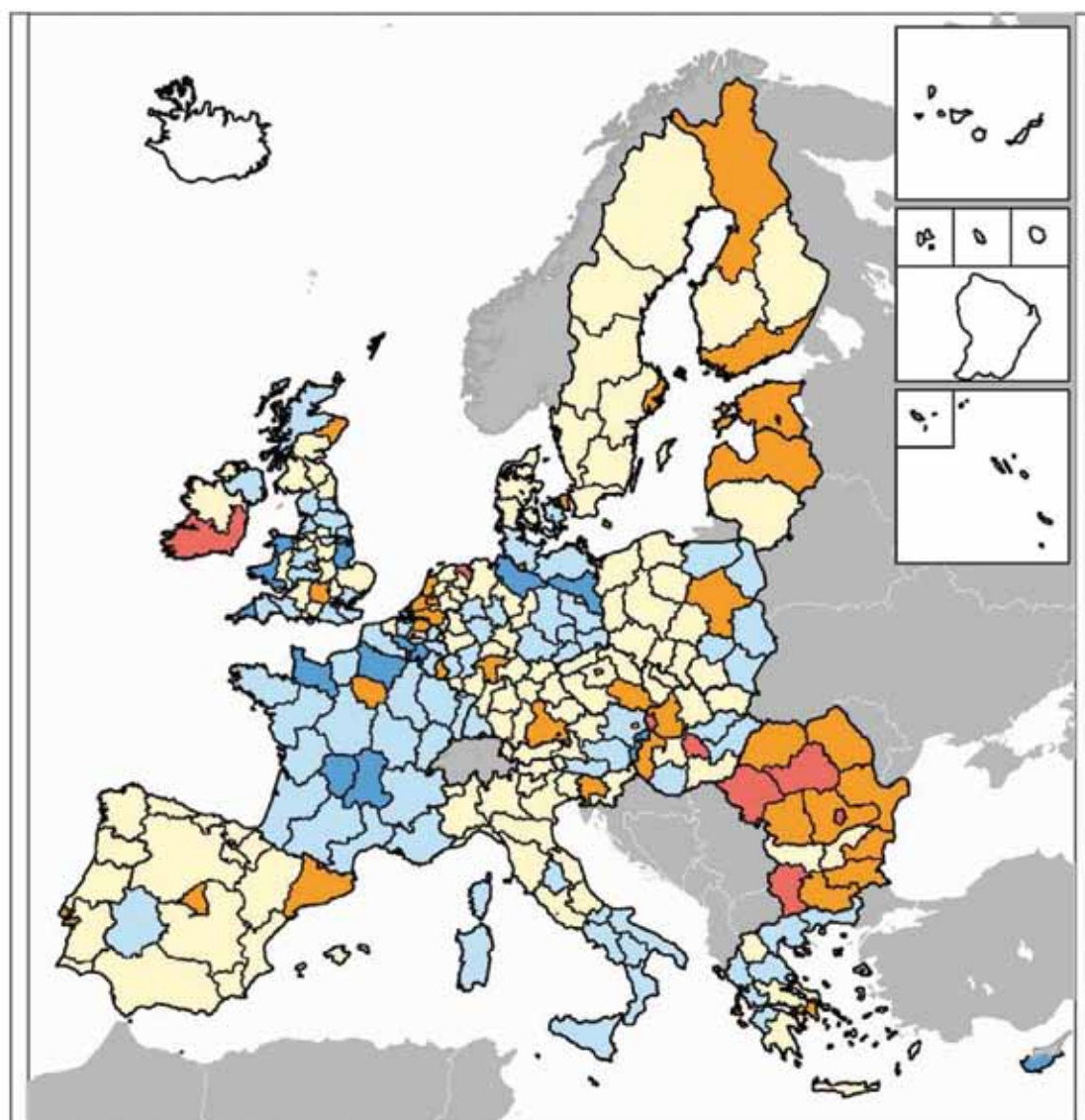


Source : Eurostat SILC

(c) IGEAT-ULB 2011

- Revenu disponible
- Classes (EUR = 100)
- < 81.5
 - 81.5 - 103.1
 - 103.1 - 111.6
 - 111.6 - 121.3
 - > 121.3

Figure 4. Ratio entre les niveaux relatifs de revenu disponible net et de PIB/hab. (SPA)



Sources : Eurostat

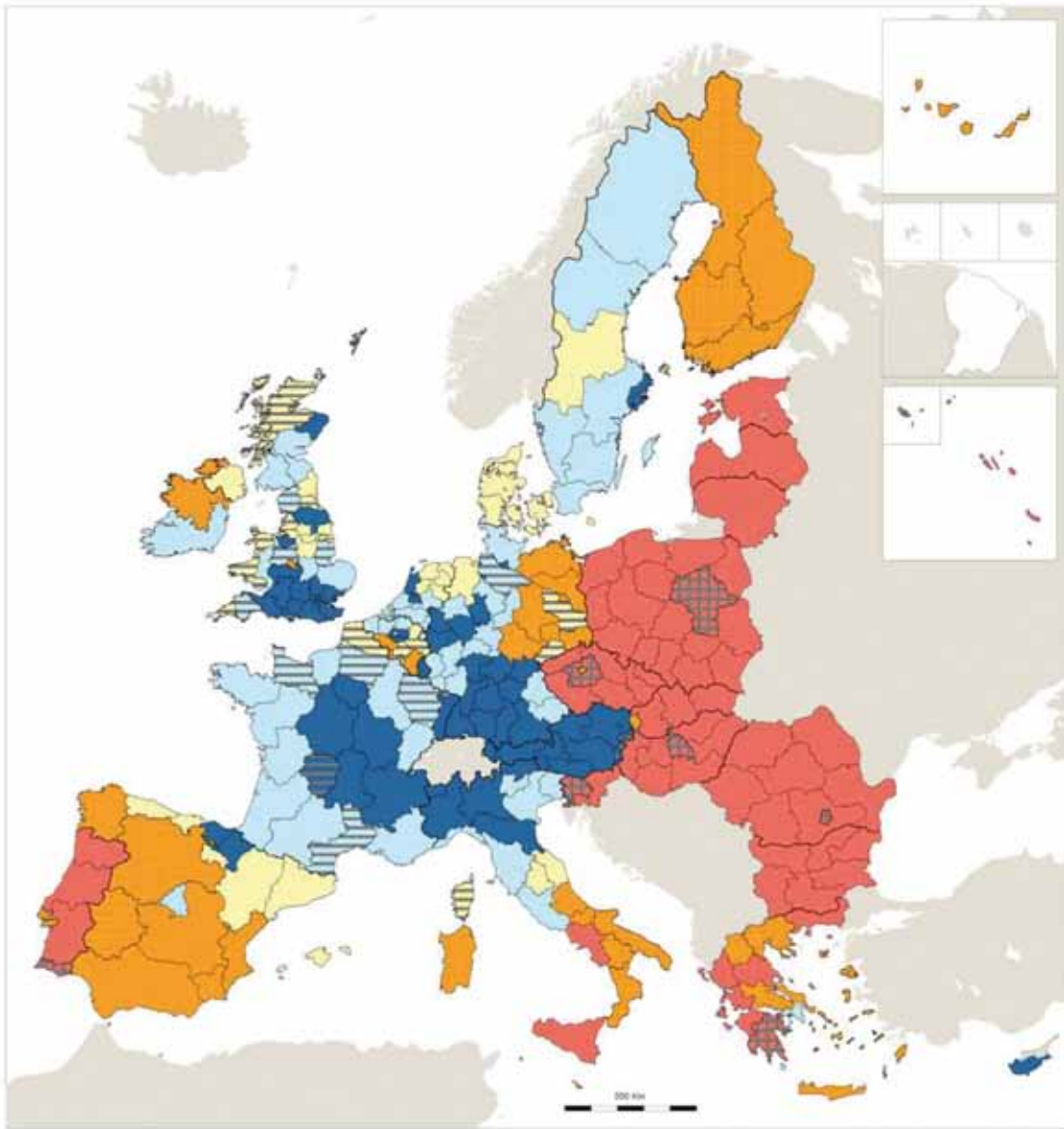
(c) IGEAT-ULB 2011

Revenu disponible / GDP

Classes

- 0.4862 - 0.6958 : inférieur aux prévisions
- 0.6958 - 0.9053
- 0.9053 - 1.1147
- 1.1147 - 1.3241
- 1.3241 - 1.5236 : supérieur aux prévisions

Figure 5. Changement d'éligibilité avec le « revenu disponible net ajusté » au lieu du « PIB (SPA) »



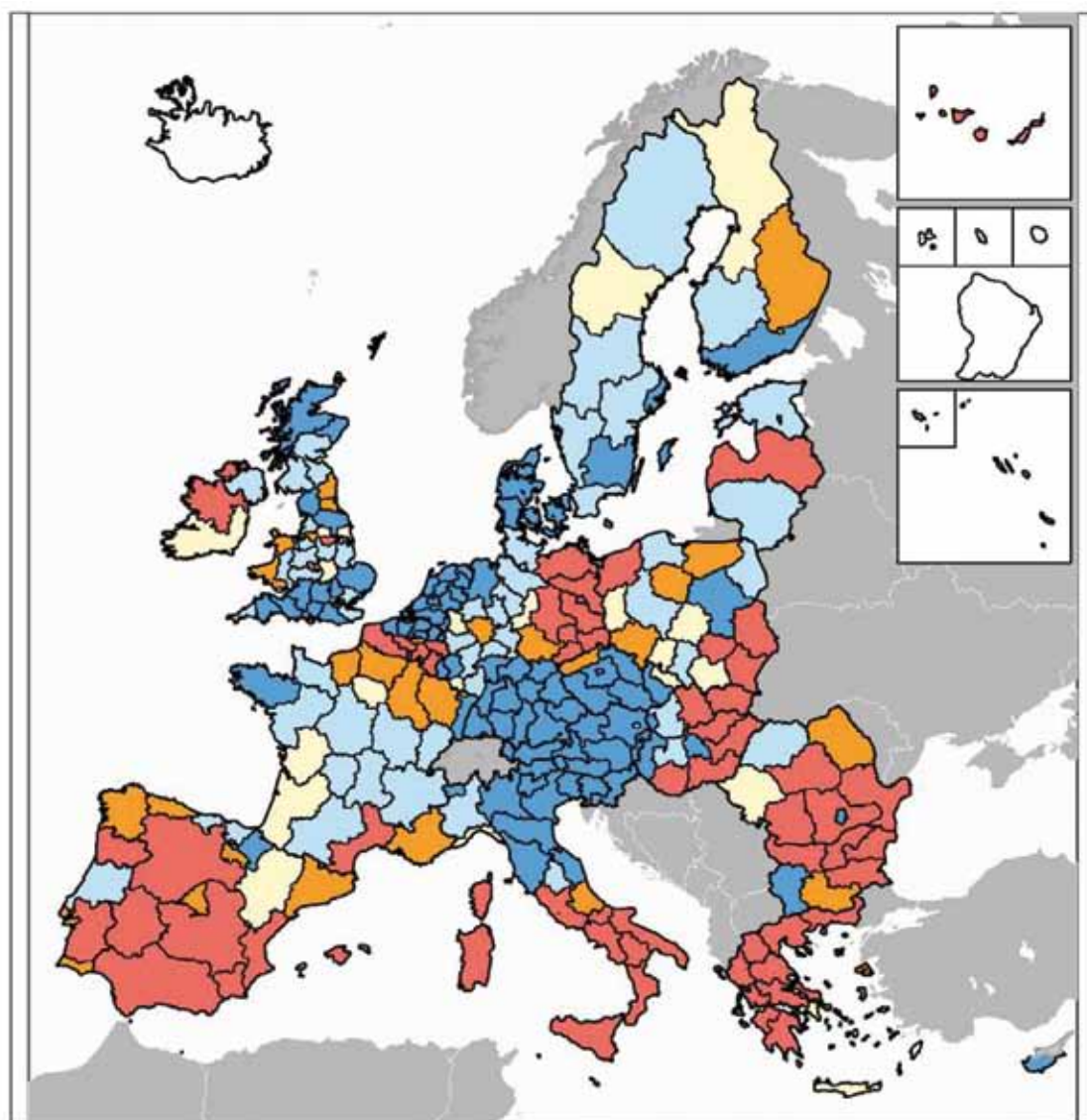
© IGEAT, 2011

Source : IGEAT, Eurostat, 2011

Des classes de PIB disponible aux classes de revenu disponible

Classes	Part cumulée de la population européenne	Changer le classement d'éligibilité
< 81.5	24.3%	Accéder à une éligibilité complète
81.5 - 103.1	38.3%	Accéder à une éligibilité restreinte
103.1 - 111.6	50.0%	éligibilité décroissante
111.6 - 121.3	73.4%	Perdre son éligibilité
> 121.3	100%	

Figure 6. Niveaux relatifs de fragilisation sociale (chômage et pauvreté)



Sources : Eurostat

(c) IGEAT-ULB 2011

PCA Score des composantes principales

■ < -0.47 (meilleure)

■ -0.47 - -0.08

■ -0.08 - 0.15

■ 0.15 - 0.50

■ ≥ 0.50 (pire)

Figure 7. Espérance de vie masculine à la naissance et changement significatif de classement avec l'espérance de vie masculine au lieu du revenu disponible net

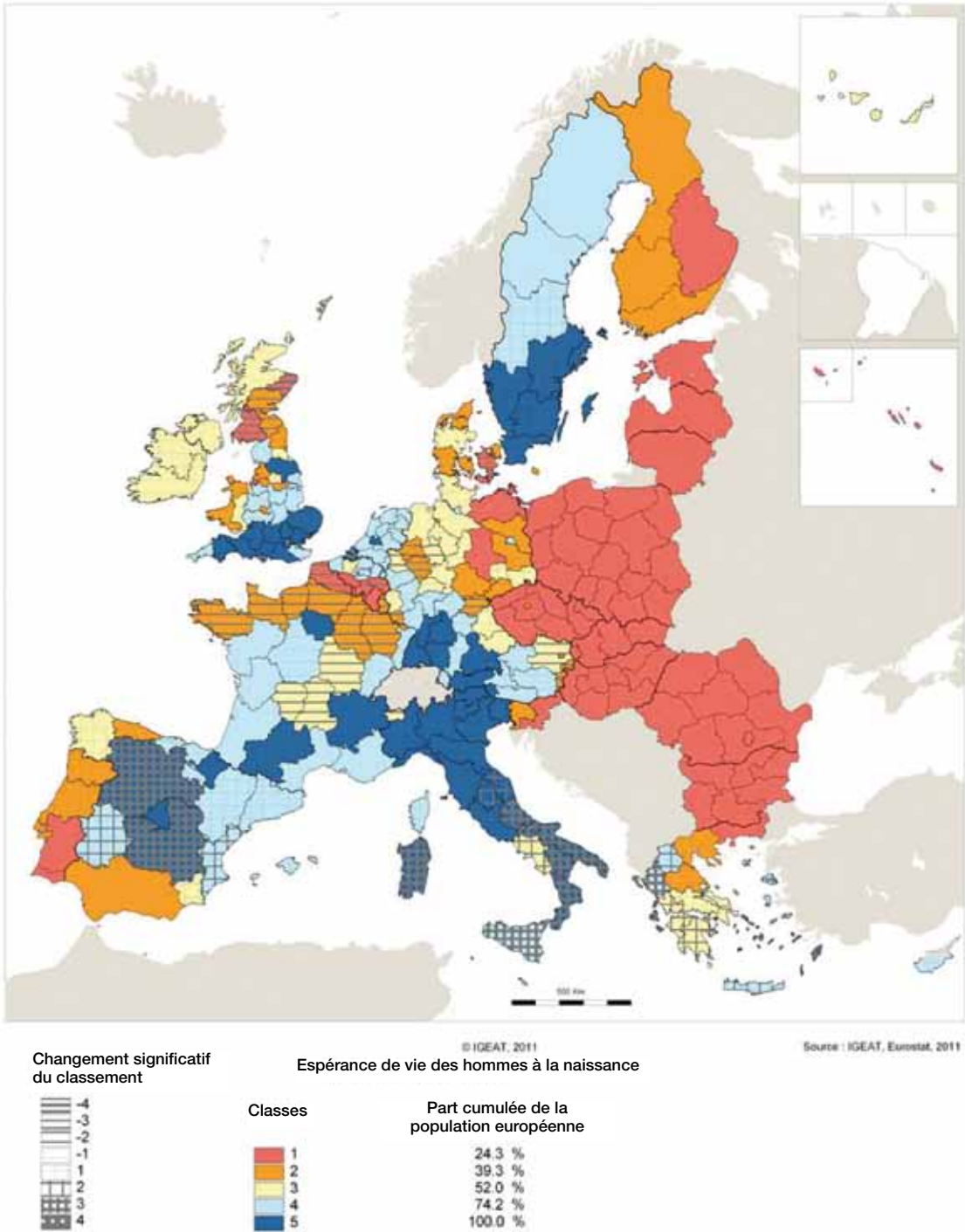
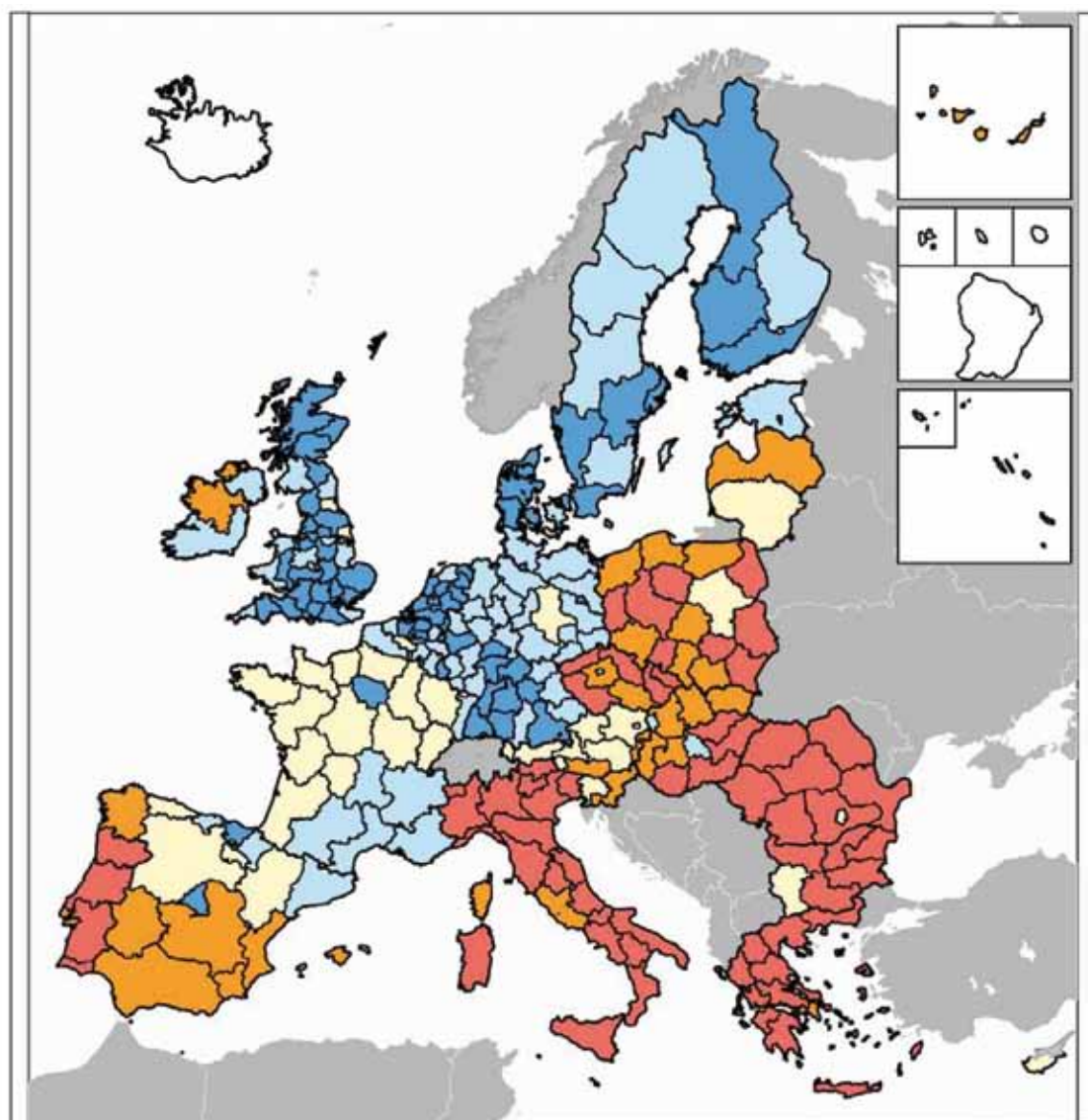


Figure 8. Valeur moyenne d'utilisation d'Internet et d'éducation supérieure masculine



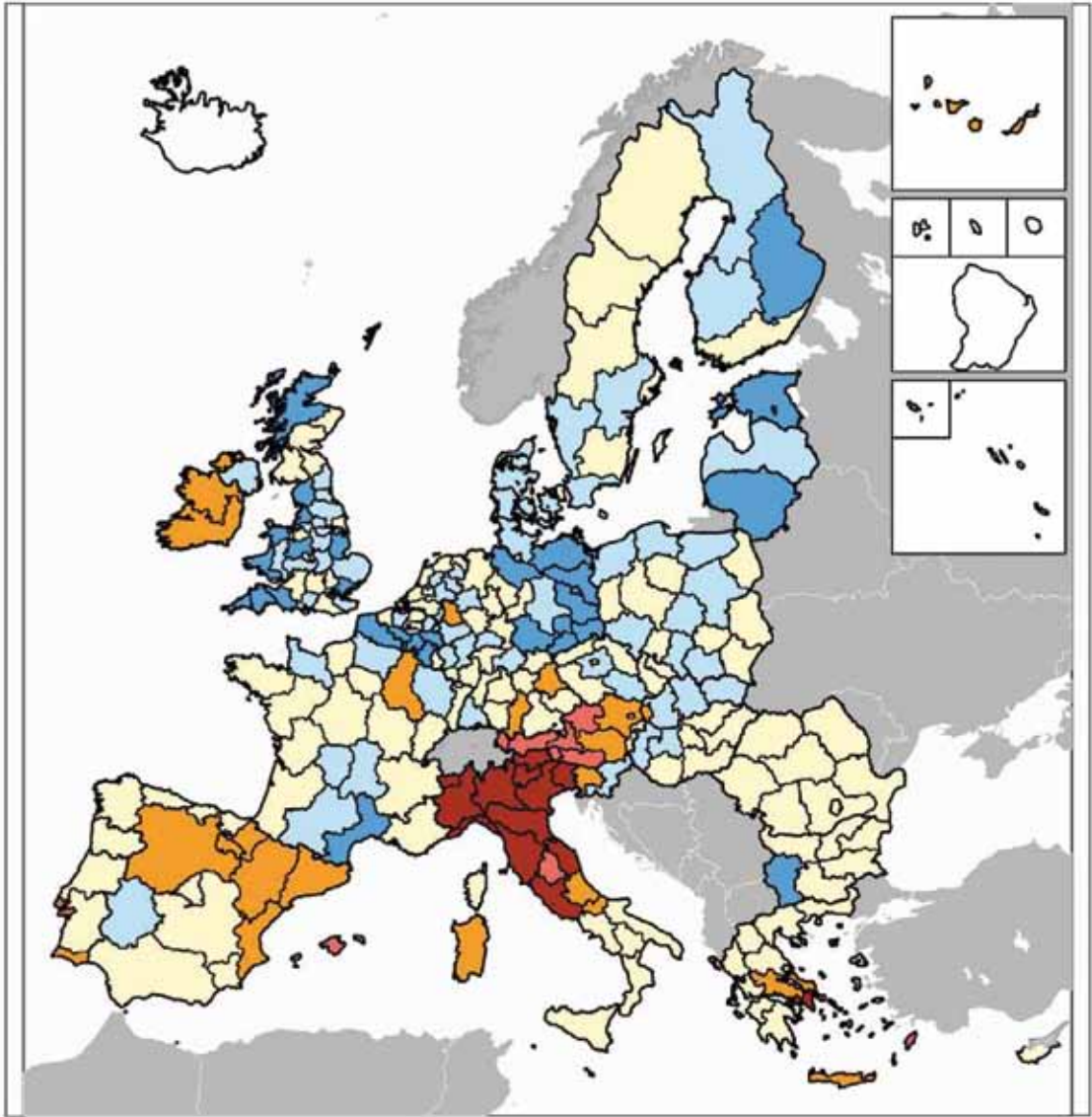
Sources : Eurostat

(c) IGEAT-ULB 2011

Classes

- < -0,80
- 0,80 - -0,21
- 0,21 - 0,28
- 0,28 - 0,68
- > 0,68

Figure 9. Écart entre le capital humain et le PIB



Sources : Eurostat

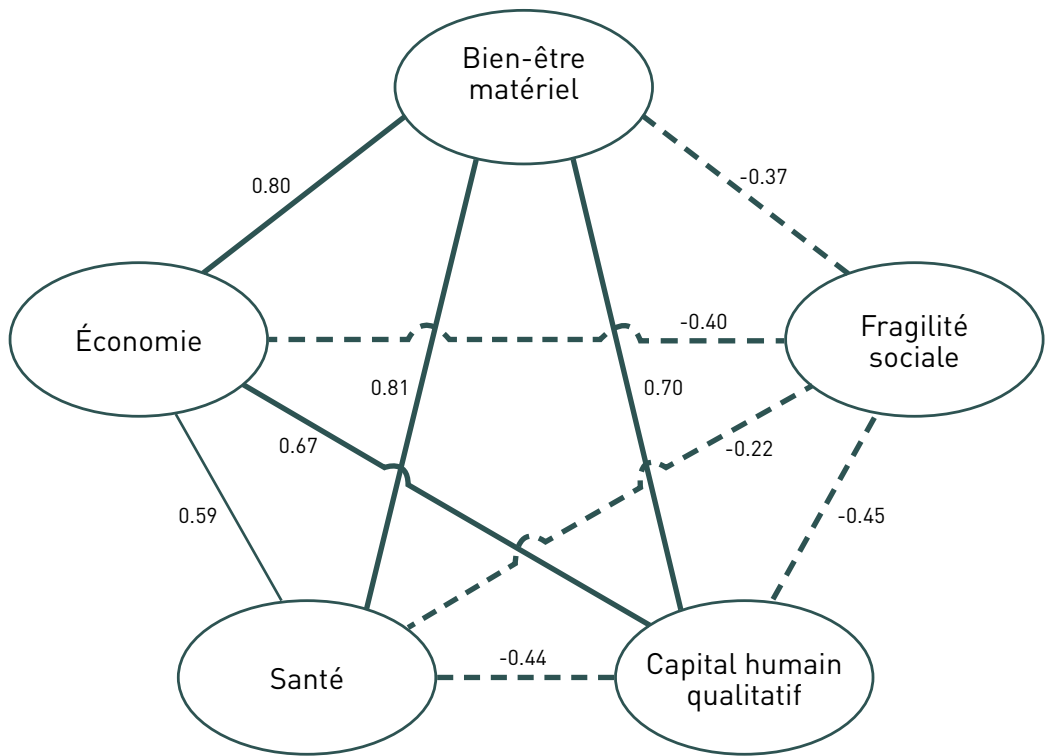
(c) IGEAT-ULB 2011

Capital humain contre PIB

- 4 - -3
- 3 - -2
- 2 - -1
- 1 - 0
- 0 - 1
- 1 - 3

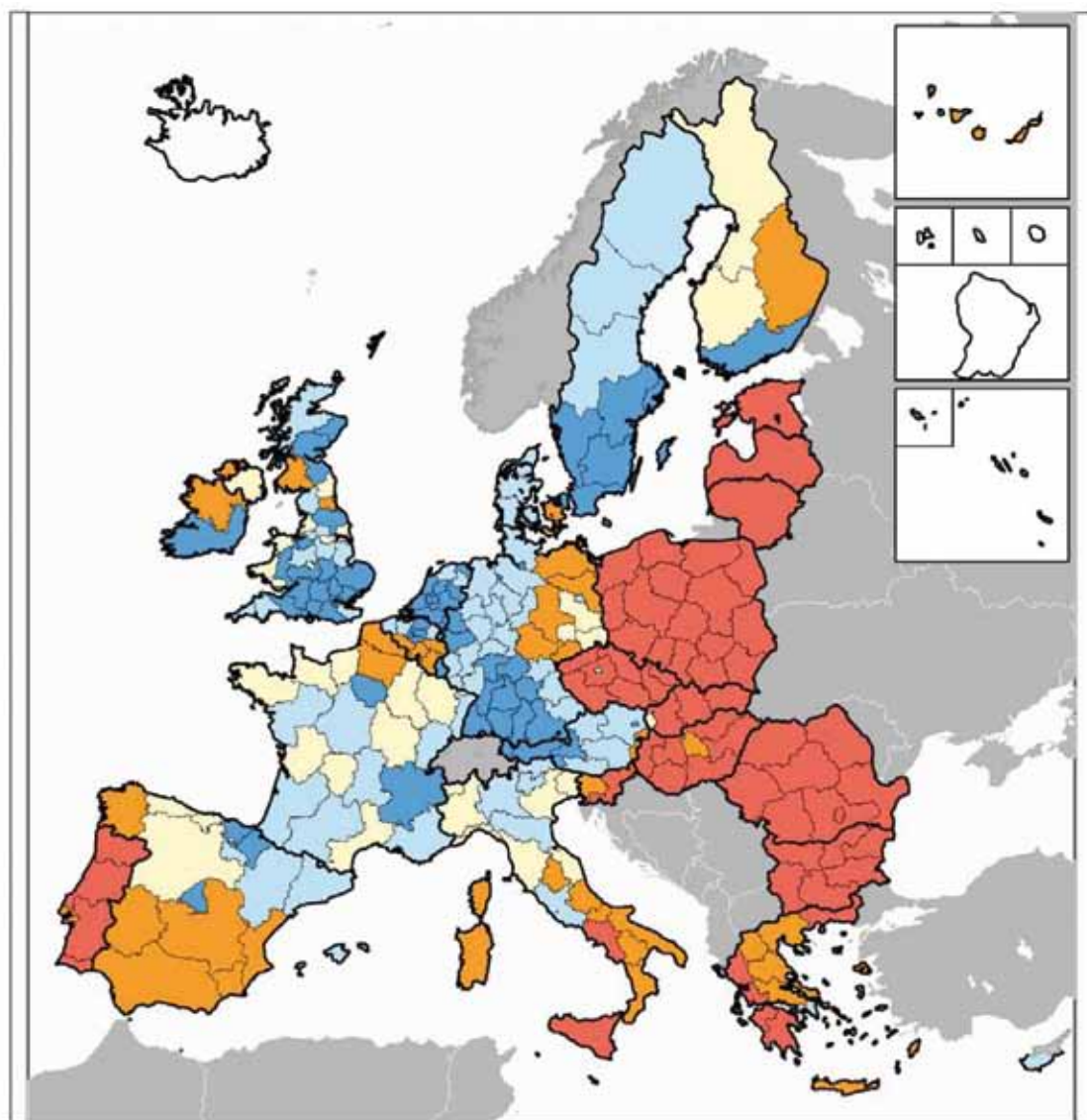
Les valeurs négatives illustrent un PIB plus élevé que le capital humain

Figure 10. Tableau des principales corrélations entre indicateurs



Le tableau 2 p. 22 et la figure 10 confirment la pertinence scientifique qu’il y a à considérer la vulnérabilité sociale comme une variable indépendante, à l’utiliser comme indicateur séparé, pour d’autres types de politiques, et à proposer soit un PIB+3 consolidé (= + bien-être matériel, santé et capital humain) ou même un indice PIB+1 simplifié (= + bien-être matériel) pour déterminer l’éligibilité aux fonds structurels régionaux.

Figure 11. PIB+3 (SPA)



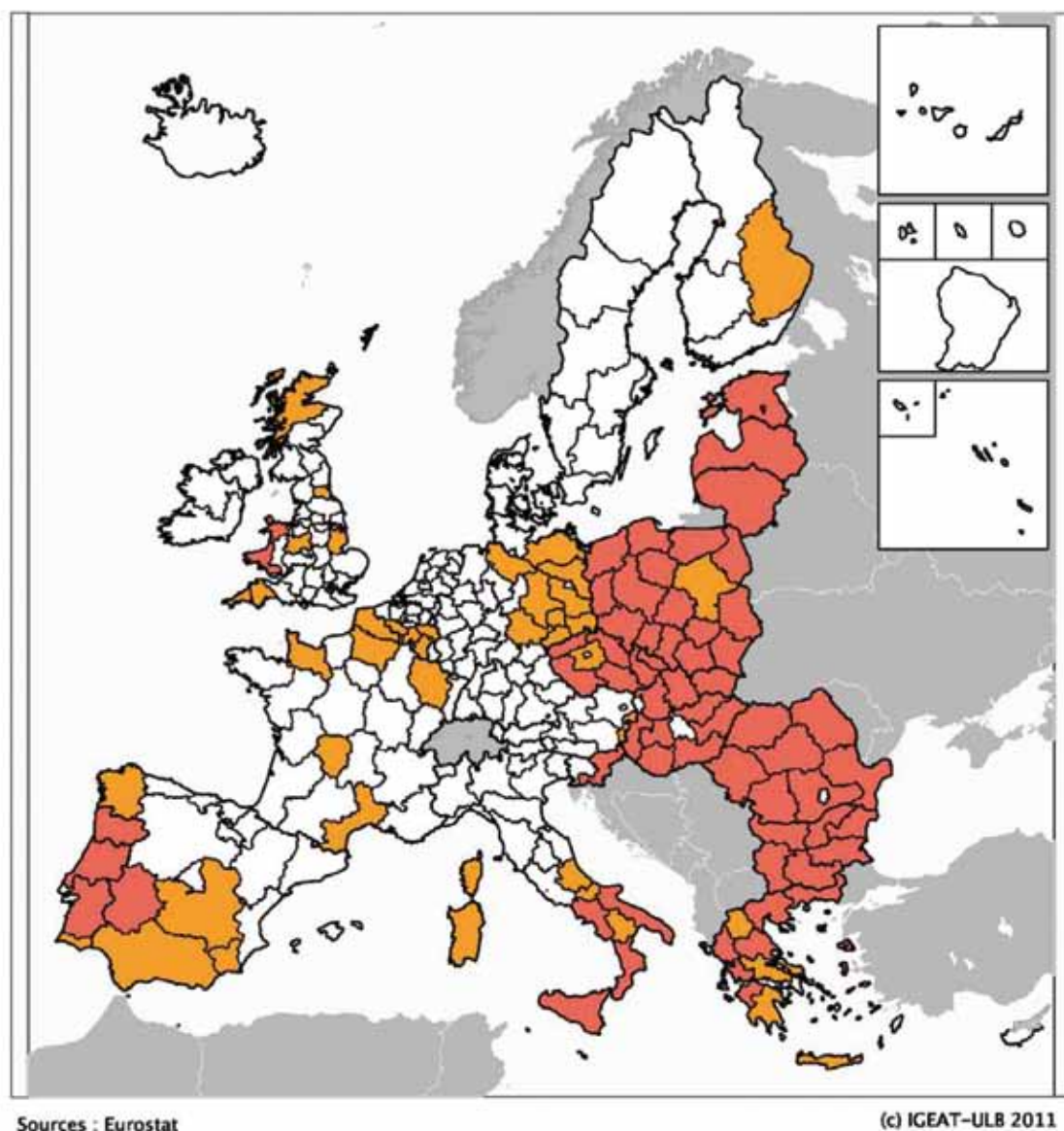
Sources : Eurostat

(c) ICEAT-ULB 2011

PCA scores classes

■	$< -0,65$	(pire)
■	$-0,65 - -0,32$	
■	$-0,32 - -0,10$	
■	$-0,10 - 0,65$	
■	$\geq 0,65$	(meilleure)

Figure 12. Éligibilité actuelle



Les niveaux d'admissibilité

- Complète
- Restreint
- Non admissible

Figure 13. Éligibilité des régions d’après le PIB+3 (moyenne des valeurs standardisées) + fragilité sociale

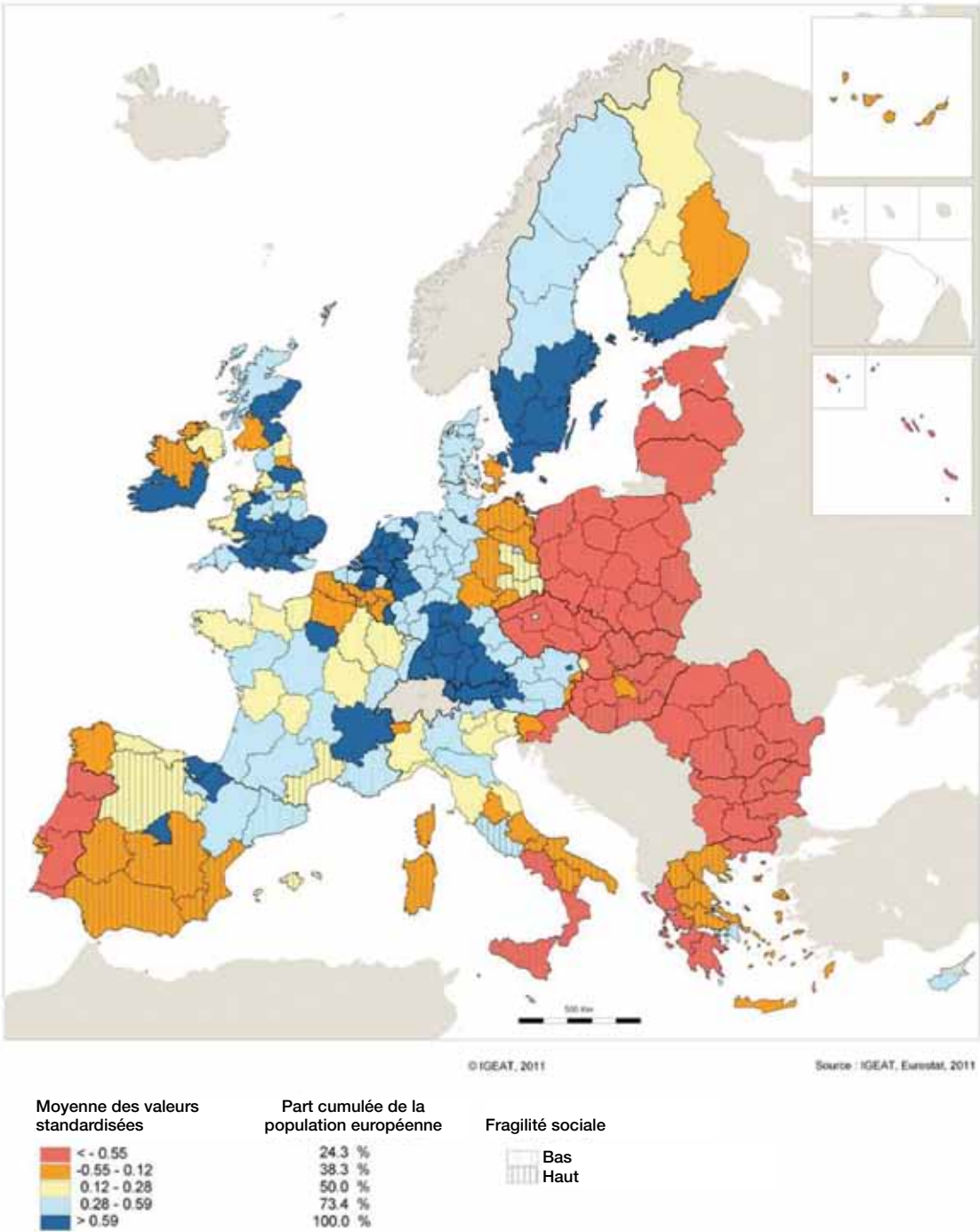
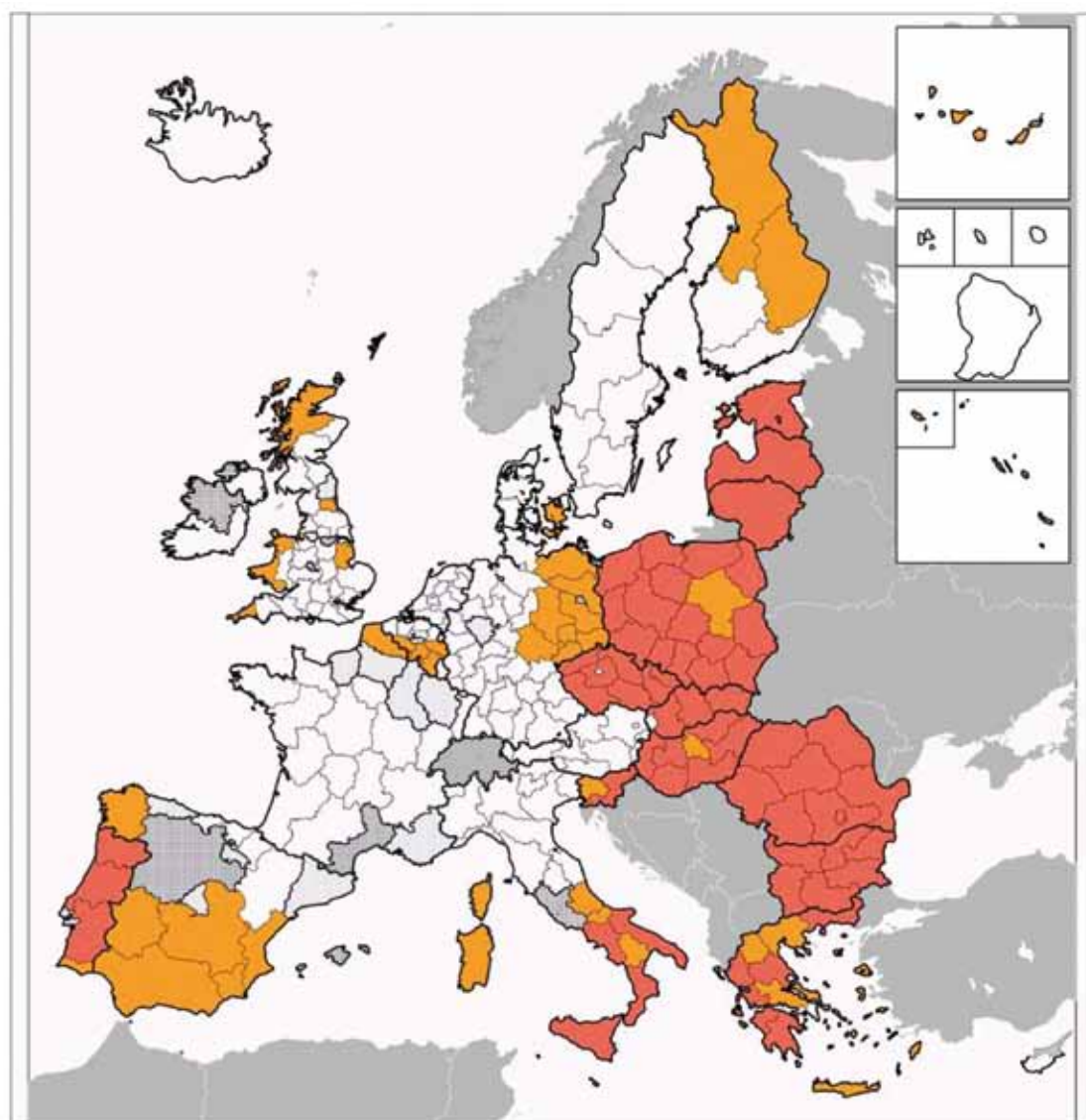


Figure 14. Nouvelle éligibilité d'après le PIB+1



Sources : Eurostat

(c) IGEAT-ULB 2011

GDP +1 groups d'éligibilité

Complète

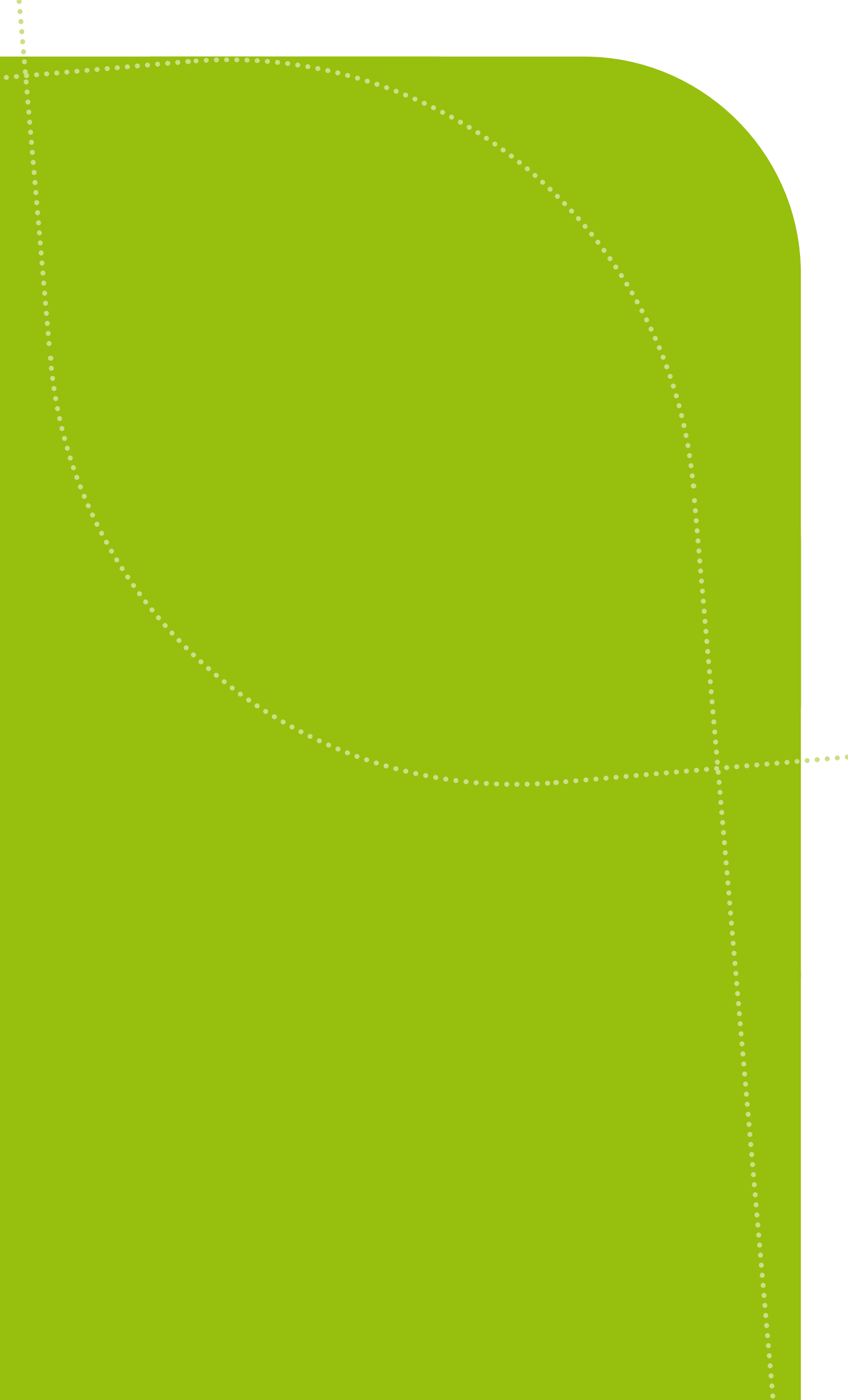
Restreint

Non admissible

Fragilité sociale en dehors des régions éligibles

Bas

Haut





Les fonds structurels européens, qui s'élèvent à près de 50 milliards d'euros par an, sont utilisés pour réduire les disparités existant entre les différentes régions de l'UE. Finançant des projets aussi divers que le tourisme, la recherche et le développement, l'éducation et la formation, les fonds sont un parfait exemple à la fois de la solidarité européenne et de ses tentatives de créer un marché unique commun.

Le programme actuel, mis en place en 2007, prendra fin en 2013. Étant donné les montants en jeu, il est prudent d'examiner la façon dont ces fonds sont dépensés. Actuellement, le produit intérieur brut (PIB) est le seul indicateur utilisé pour allouer des fonds aux régions. Ceci malgré les limitations inhérentes à cette mesure.

Cette publication est une contribution des Verts au débat sur le fonctionnement futur des fonds structurels, un débat lancé par la publication de la Commission européenne « Le PIB et au-delà : mesurer le progrès dans un monde en mutation ». Cependant, à ce jour, les paroles de la Commission n'ont pas été suivies d'effet dans les actions.

Rédigée par les experts de l'Université libre de Bruxelles, cette publication met en avant les avantages majeurs qu'il y aurait à tenir compte de mesures telles que l'accès à l'éducation, la répartition des revenus et la cohésion sociale lors de l'allocation des fonds structurels.

Avec la crise économique qui continue à toucher de plein fouet les régions les plus défavorisées d'Europe, il est crucial que l'argent public soit utilisé à bon escient pour assurer la solidarité et la cohésion au sein de l'Union.



**GREEN EUROPEAN
FOUNDATION**

1 Rue du Fort Elisabeth, 1463 Luxembourg

Bureau de Bruxelles :
T +32 (2) 234 65 70 F +32 (2) 234 65 79
info@gef.eu www.gef.eu